BULLETIN MUNICIPAL DE SAUSSAY

N° 24 - JANVIER 2013

Saussay

BULLETIN JANVIER 2013

SOMMAIRE

- Le mot du Maire 1
- Bibliothèque 2
- Cantine scolaire 2
- Accueil périscolaire 3
- Club de l'amitié 4
- Comité des fêtes 5
- Téléthon 6
- Anciens combattants 7
- Virade de l'espoir 7
- AS Anet 8
- Association Yoga et détente 9
- Réunions du Conseil municipal . . . 10 à 17
- Activités et loisirs . . . . . 18 et 19
- Travaux 20
- Informations diverses 21
- Histoire locale 22
- Plan de la commune 23
- Etat civil - Paroisse 24
- Renseignements pratiques . . . . . 25 et 26

Bulletin municipal N° 24
Janvier 2013
Rédaction - Diffusion - Publicité
Mairie de Saussay

Commission de rédaction
LE BIHAN Jacques
LE BRAS Yvonne
THOMAS Gérard
DEBRAY Annick

Secrétaire de rédaction
MARCOU Erika
LANGLINÉ Josette

Mise en page - Impression
Edille
Christine Coudrier
26, rue du Puits - 27730 Bueil
Tél. 09 64 259 259

Rappel de quelques règles recommandées pour favoriser de bonnes relations dans le village

ARRÊTÉ PREFECTORAL n° 1052 DU 21.06.1996

CHIENS : la divagation en est strictement interdite par mesure d'hygiène et de sécurité. La responsabilité des possesseurs d'animaux en divagation est grandement engagée.
Il existe des textes faisant obligation aux possesseurs de chiens de prendre toutes dispositions pour que les aboiements répétés ne troublent pas la tranquillité du voisinage. Il est rappelé que les chiens sont interdits dans le cimetière.
Il est aussi rappelé à tous les propriétaires de chiens de 1ère et 2ème catégorie de les déclarer en Mairie et les chiens doivent être sortis dans les rues muselés et menés par un adulte.

TONTE DES PELOUSES ET TRAVAUX DE BRICOLAGE : les travaux avec tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :
- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Ces horaires ne s'appliquent pas aux professionnels.

FEUX DIVERS : Il est interdit de faire du feu entre le 15 avril et le 15 octobre. En dehors de cette période, pour les particuliers, seul le brûlage des végétaux est toléré dans la mesure où il ne cause pas de gêne du voisinage. Tous les autres déchets doivent être portés en déchetterie.

RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE D'ANET

Du 01.01 au 28.02 et du 01.11 au 31.12 (période d'hiver) :
- Lundi et Mercredi : de 13h30 à 17h
- Samedi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Du 01.03 au 31.10 (période d'été) :
- Lundi et Vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
- Mercredi : de 13h30 à 18h
- Samedi : de 8h à 12h et de 13h30 à 18h

Prière de retirer un macaron à la mairie de Saussay pour l'accès à la déchetterie.
Soyez remerciés de faire un effort pour parvenir à la suppression des inconvénients signalés, afin de rendre la vie en collectivité plus agréable pour tous.

Photos de couverture : Passerelle entre Saussay et Ezy-sur-eure, Pont Saint Jean, Vue en amont du Pont Saint Jean, Photo de la rivière en amont de la passerelle

Le mot du Maire

Au cours du premier semestre 2012, nous avons pu terminer la réalisation de la 3ème tranche d'assainissement et 60 nouveaux foyers sont raccordés. Aujourd'hui 185 maisons ont l'assainissement collectif.
Le montant total de ces travaux s'élève à 723 195 €.

Depuis le mois de juillet 2012, nous sommes dotés de notre PLU (plan local d'urbanisme). A cette occasion, nous avons supprimé les plans d'alignements départementaux et de nombreux riverains ont reçu un courrier du Conseil général pour les aviser que l'enquête publique se déroulera en mairie de Saussay du 19 janvier au 19 février 2013. De nombreuses propriétés étaient "frappées d'alignement" par des arrêtés qui dataient pour les plus anciens de 1861 avec des prescriptions obsolètes.

Nous continuons la réfection des voiries communales. Au mois de septembre 2012, c'est la rue des Terres Noires qui a été revêtue. Chaque année, nous programmons la réfection de plusieurs routes et nous faisons les travaux en fonction des subventions obtenues.

En 2013, nous allons commencer les travaux d'aménagement de la rue du Centre. Dans un premier temps, nous allons faire un rond-point devant la mairie et modifier la clôture. La première tranche des travaux ira jusqu'à l'impasse du Lavoir avec la réfection des trottoirs et la création de places de stationnement sur la chaussée, toute cette zone sera limitée à 30 km/heure. Nous en profiterons pour changer la canalisation d'eau potable et installer les compteurs sur le domaine public.
Voilà pour les gros travaux.

Maintenant abordons un sujet qui va modifier profondément notre structure intercommunale. Le projet de fusion des six EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) a été inscrit dans le schéma départemental de coopération intercommunale arrêté le 29 décembre 2011. Au terme d'une année de travail sur les possibilités techniques de cette fusion (compétences, gouvernance, finances), les six présidents d'EPCI ont confirmé au préfet d'Eure-et-Loir leur accord pour faire partie du périmètre de la nouvelle Communauté. C'est sur la base de cet accord que le préfet a pris son arrêté de périmètre le lundi 3 décembre 2012. Cette nouvelle entité regroupe 78 communes, ce qui représente environ 110000 habitants. Malgré la réticence du conseil municipal à entrer dans cette grande structure, il me semble que notre avenir est dans ce type de regroupement et suivant le principe que "l'union fait la force" si nous voulons continuer à développer de nouveaux services aux habitants, il faut s'unir. Demain, face à la baisse annoncée des dotations de l'État, l'isolement nous contraindrait rapidement à augmenter les impôts. Nous avons jusqu'au 3 mars 2013 pour décider de notre avenir.

En espérant que vous prendrez plaisir à lire ce bulletin, il me reste à vous souhaiter une bonne et heureuse année 2013 et à remercier tous nos annonceurs.

Jacques LE BIHAN

Bibliothèque

La bibliothèque située derrière la Mairie est ouverte le :
- Mercredi de 14h à 15h30
- Samedi de 10h à 11h30

Sauf pendant les vacances scolaires.
Elle fonctionne grâce :
- à la subvention annuelle du Conseil Municipal permettant d'acheter des livres neufs,
- aux particuliers qui font des dons,
- à la bibliothèque d'Oulins qui deux fois par an prête une centaine d'ouvrages et nous les en remercions.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire don de vos livres en bon état (pour enfants ou adultes) afin de renouveler le stock. Il est à noter qu'un effort particulier a été apporté aux romans destinés aux adolescents.
Rappelons que l'inscription est toujours gratuite et ouverte à tous, petits et grands.

Cantine scolaire

Cette année le restaurant scolaire de Saussay accueille 39 enfants des classes maternelles et 55 des classes primaires.

Les repas servis aux enfants sont confectionnés par notre prestataire "Yvelines Restauration" basé à Rambouillet et sont livrés chaque matin.

Le système de restauration choisi est celui de la liaison froide. Les plats sont préparés dans la cuisine centrale, refroidis puis remis en température dans notre restaurant scolaire appelé aussi cuisine satellite.

Ce procédé est un gage de sécurité alimentaire.

Pour la plupart des parents le recours au restaurant scolaire est une nécessité.

Pour autant le repas ne doit pas être synonyme de contrainte pour les enfants. Aussi nous nous efforçons d'organiser la pause "déjeuner" comme un moment agréable en veillant à l'éducation au goût et à l'équilibre alimentaire de nos jeunes convives.

Au nom de toute l'équipe, je tiens à souhaiter à notre collègue Évelyne MARTIN une longue et agréable retraite bien méritée.

Mireille PERCHERON

Départ en retraite

Voici quelques photographies pour illustrer la petite cérémonie offerte à Mme Evelyne MARTIN avec le concours des élèves, des parents, des enseignantes et des collègues pour fêter son départ à la retraite, bien mérité.

Que d'émotion.

Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire de Saussay reçoit vos enfants tous les jours de 7h à 8h35 et de 16h30 à 19h (hors mercredis et vacances scolaires). Respectant les valeurs du projet éducatif local (citoyenneté, solidarité et épanouissement), l'équipe d'animation veillera à travers son projet pédagogique à atteindre deux objectifs du projet de structure que sont le bien-être de l'enfant et prêter attention à autrui. Encadrés par deux animateurs, vos enfants se verront donc proposer plusieurs projets d'animation au cours de l'année scolaire : fête de Noël, réalisation d'un court métrage, participation à l'événement "Le sport, ma santé"…

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à joindre directement l'équipe de direction au 02 37 62 21 68.

Club de l'amitié

L'année 2012 nous quitte et fait place à 2013. Ce fut une année très plaisante et bien remplie pour notre club.
Nos jeudis sont toujours très prisés et nos adhérents se retrouvent à chaque fois avec plaisir pour parler de tout et de rien, jouer à différents jeux, partager un goûter et oublier un peu la solitude pour beaucoup d'entre eux.
Les trois personnes qui nous ont rejointes dans le bureau 2012, se sont bien adaptées et sont particulièrement efficaces pour l'organisation des tables et la distribution des goûters et des boissons.
Ceci permet aux personnes plus âgées du bureau de s'appuyer sur elles et nous les en remercions.
Nous avons commencé 2012 par une sortie à Paris pour voir « Âge tendre et têtes de bois » le 20 janvier au Palais des Congrès.
Ensuite eurent lieu :
Le 12 janvier, l'assemblée générale accompagnée de la galette des rois au cours de laquelle Madame la présidente nous présenta le bilan de l'année 2011.
Le 15 février, une sortie pour applaudir le spectacle « Holiday on ici ».
Le 16 février, le repas choucroute avec 80 personnes.
Le 19 avril, le repas de printemps avec 87 convives et toujours l'accordéon.
Le 14 juin, journée au magnifique château de Chantilly avec repas et présentations équestres.
Enfin pour terminer l'année, une sortie à Paris pour applaudir « Un Noël russe » déjeuner spectacle avec les ballets « MOROSSIHKA ».
Merci à tous nos adhérents.

J.BALBIN

Partie de cartes au club

Déjeuner avant le départ en vacances

Château de chantilly

Comité des fêtes

SAISON 2012

La saison 2012 s'est bien terminée malgré une météo franchement mauvaise pour notre foire à tout.

Nous avons organisé les feux de la Saint-Jean en hommage à Josiane MANGUET. Elle voulait remettre cette manifestation au calendrier depuis plusieurs années. Voilà qui est fait et qui sera reconduit en 2013.

Le 7 janvier : La galette des rois pour les seniors s'est encore très bien passée, nous avons de plus en plus de participants.

Le 18 février : Pour la première soirée karaoké, nous avons eu 60 personnes. Celles-ci se sont très bien amusées. Nous reconduirons cette soirée en 2013.

Le 29 avril : Foire à tout. Que dire sur la foire à tout de Saussay avec un temps désastreux. Les exposants ont été très courageux de rester malgré les ondées. Il y a beaucoup eu de visiteurs.

Le 23 juin : Les feux de la Saint-Jean, une très bonne journée avec l'organisation d'un concours de pétanque : 20 équipes inscrites.
De plus, nous avons retransmis le match de foot de l'équipe de France sur grand écran.
Les personnes se sont restaurées sur place en attendant le feu. Une fois le feu baissé en intensité, une grande ronde s'est formée autour. Une soirée dansante a clôturé cette fête.

Les 6 et 27 octobre : Nos moules frites ont réuni 180 convives, toujours moins d'inscrits à la première soirée, mais la deuxième fut un grand succès. Nous avons eu davantage de personnes de la commune.

Le 8 décembre : Les 160 enfants de 0 à 10 ans de la commune ont été invités à venir rencontrer le père Noël et ils étaient conviés au goûter.

Après notre dernier appel afin de recruter de nouveaux bénévoles, nous avons eu plusieurs inscriptions.
Suite à la démission de notre trésorière Mireille PERCHERON, remplacée par Jean-Michel CORDEAUX, démissionnaire à son tour après les feux de la Saint-Jean, les membres du Comité des fêtes se sont réunis afin de nommer un nouveau trésorier. Isabelle LOUBETTE a été élue.
Jean-Christophe VILLERY reste président et Marie-Claude VILLERY reste secrétaire.
Nous remercions les nouveaux bénévoles et leur souhaitons la bienvenue.

Nous tenons à remercier le conseil municipal de nous avoir accordé comme les années précédentes une subvention, l'entreprise ELECTROMAT pour le don généreux qu'elle nous a fait et les habitants de Saussay qui viennent de plus en plus nombreux à nos manifestations.

N'oublions pas que le bénéfice de nos soirées et foire à tout sert à financer les jouets de Noël de nos enfants de 0 à 10 ans, mais également des bons d'achats et un après-midi galette des rois pour les seniors.

- Pour tous renseignements :
  Marie-Claude VILLERY, secrétaire 02 37 41 47 02.

Marie-Claude VILLERY

NOTRE CALENDRIER 2013

Le 12 janvier :	Galette des seniors (salle des fêtes)
Le 16 février :	Repas Saint-Valentin avec soirée dansante (salle des fêtes)
Le 28 avril :	Foire à tout (stade du Rouvray)
Le 28 juin :	Feux de la Saint-Jean et concours de pétanque
Le 28 septembre :	Moules frites n°1 en musique (salle des fêtes)
Le 19 octobre :	Moules frites n°2 en musique (salle des fêtes)
Le 23 novembre :	Soirée beaujolais dansante (salle des fêtes)
Le 7 décembre :	Le père Noël apporte les jouets aux enfants de Saussay (salle des fêtes)

Téléthon

Le Conseil Municipal de Saussay s'est mobilisé toute la matinée du 8 décembre 2012 pour accueillir le Téléthon organisé par les Jeunes Sapeurs-Pompiers d'Anet.
80 Jeunes Sapeurs-Pompiers ont tiré trois dévidoirs le long du parcours qui les a emmenés à Saussay, Boncourt, Rouvres, Le Mesnil-Simon et Magnanville (une partie en bus) avant de revenir à Guainville.
La vente de peluches à l'entrée de Carrefour Market a rapporté la somme de 526€.
Merci aux généreux donateurs.

MAÇONNERIE
RESTAURATION
Patrick GOURDES
Artisan d'Art
11, rue de Sorel - 28260 SAUSSAY
Tél. 02 37 41 92 00

Association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre

Association des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre (A.C.P.G.), Combattants Algérie Tunisie Maroc (C.A.T.M.)

Les cérémonies du 8 Mai et 11 Novembre 2012.
La commune de Saussay a rendu hommage à ses enfants morts pour la France.
Il n'y a plus d'anciens Poilus, le dernier est décédé il y a deux ans.

Le 16 octobre 2012 eut lieu la cérémonie à Notre-Dame-de-Lorette pour se recueillir devant la Tombe du Soldat inconnu et Afrique du Nord.

1962-2012, cela fait 50 ans que la guerre d'Algérie est terminée.
Le cessez-le-feu a eu lieu le 19 Mars 1962.

Les militaires de carrière, engagés, appelés, rappelés, morts au champ d'honneur en Afrique du Nord, sont inscrits sur le Mémorial du quai Branly à Paris.

Je remercie le conseil municipal de Saussay pour sa présence aux cérémonies, les pompiers et habitants de Saussay.

Le délégué des A.C.P.G. C.A.T.M. Veuves - T.O.E

12ème virade Anet Bridge Club à Saussay

Anet Bridge Club remercie Monsieur le Maire et son conseil municipal pour l'aide apportée dans l'organisation de la 12ème virade de l'espoir :

Le mercredi 26 septembre 2012 "Anet Bridge Club" a organisé à la salle communale de Saussay le 12ème tournoi annuel au profit de l'association chère à Nathalie VORIMORE "Vaincre la Mucoviscidose". Habituellement organisé le dimanche, ce tournoi n'a cessé d'attirer une assistance chaque année plus nombreuse. Malgré certaines craintes, la version 2012 organisée en milieu de semaine a été couronnée d'un vif succès puisque tous les records y ont été battus :

- record d'affluence avec 34 paires engagées
- et surtout un record de collecte puisque la somme de 2260€ a été remise le soir même à l'association caritative.

Ainsi des joueurs de Verneuil, Vernon, Evreux, l'Aigle, Louviers et des Andelys sont venus grossir le rang de nos joueurs locaux et ont pu apprécier le cadre proposé pour ce tournoi (salle des fêtes de Saussay, facilités de stationnement, très bonne organisation du tournoi). Un pot de l'amitié, auquel Monsieur le Maire de Saussay avait honoré de sa présence, a clôturé cet après-midi où tout le monde avait apprécié le côté chaleureux et amical : les "au revoir et à l'année prochaine" ponctués au moment de se quitter, étaient gages de réussite et d'encouragements.

Le club de Bridge installé dans les locaux de la Fondation Texier Gallas se réunit les mardis et mercredis après-midi de 14 à 18 h, le vendredi soir de 20h15 à 23h30 pour ses tournois, son école fonctionne d'octobre à fin mai le lundi après-midi de 14 à 17h30 pour l'initiation et les débutants, le mercredi matin de 9 à 11h30 pour le perfectionnement. Venez vous laisser surprendre par ce jeu de cartes où stratégie, mémoire, diversité développent les neurones dans une ambiance où la convivialité règne.

- Renseignements au club ou 09 61 47 12 21 ou gerard.yvelise@orange.fr

AS Anet - Football

COUPE DE FRANCE

Très beau parcours en coupe de France de l'AS ANET.
Eliminée au troisième tour par l'US Chalette (PH).
Dès le deuxième tour nous étions le petit poucet.
1er tour 26/08/2012
AS ANET (D3) – AS VILLEDOMER (D3) : 4-1
2ème tour 02/09/2012
AS ANET (D3) – SOURS (D2) : 2-2 (TAB : 4-2)
3ème tour 16/09/2012
AS ANET (D3) – US CHALETTE (PH) : 2-7
Merci aux nombreux spectateurs venus nous encourager lors de ces trois rencontres.
NDLR : Il n'y a pas eu un si beau parcours depuis 1996.

Le président, C.Michelin

PLANNING DES ENTRAINEMENTS

U7 (2005-2006)
Le mardi de 18h à 19h30 en période d'été (au stade de Saussay)
Le mardi de 18h à 19h30 en période d'hiver (au gymnase d'Anet)
U9 (2003-2004)
Le mercredi de 18h à 19h30 en période d'été (au stade de Saussay)
Le lundi de 18h à 19h30 en période d'hiver (au gymnase d'Anet)
U11 (2001-2002)
Le mercredi de 18h à 19h30 en période d'été (au stade de Saussay
Le mercredi de 18h à 19h30 en période d'hiver (La chaussée-d'Ivry)
U13 (1999-2000)
Le mercredi de 17h30 à 19h en période d'été (à Saussay)
Le mercredi de 17h30 à 19h en période d'hiver (à la Chaussée-d'Ivry)
Le vendredi de 18h30 à 20h (à la Chaussée-d'Ivry)
U15 (1997-1998)
Le mardi de 18h30 à 20h en période d'été (à Saussay)
Le mardi de 18h30 à 20h en période d'hiver (à la Chaussée-d'Ivry)
Le vendredi de 18h30 à 20h30 (au stade d'Anet)
U18 (1994-1995-1996)
Le lundi de 19h30 à 21h30 au stade d'Anet
Le mercredi de 19h à 21h au stade d'Anet
SENIORS
Le mardi de 19h à 21h au stade d'Anet
Le jeudi de 19h à 21h au stade d'Anet
VETERANS
Le jeudi de 19h à 21h au stade de Saint-Georges-Motel

Informations au 06 84 57 65 45

MENUISERIE
EURL FORTIER Gilbert
Agencement Décoration / Rénovation
Bâtiment / Cuisine rustique et moderne
Déposant Sogal
Escalier et portail / Fenêtre PVC - Bois - Alu
Appentis / Charpente bois
30, rue des Has
28260 SAUSSAY
Tél. 02 37 41 95 80
Port. 06 81 20 34 90
email : gilbert.fortier28@orange.fr

S.A.R.L. STRATER
TRAVAUX PUBLIC
TRANSPORT
LOCATION DE VÉHICULES
+ de 3T500
Tél. 02 37 65 97 49
Fax 02 37 41 79 86
Port. 06 08 93 42 64
y.charlemagne@strater.fr
Z.A. La Ferme de l'isle
28260 SAUSSAY

IMAGE SON MULTIMEDIA MENAGER
PULSAT
www.pulsat.fr
BLP Alain MARTIN
ZAC Le Debucher - Zone Commerciale E. Leclerc - 28260 ANET
02 37 41 99 62

Association Yoga et détente d'Anet

Après une longue coupure de congés quasi scolaires, la saison 2012/2013 s'est ouverte avec la reprise de nos cours de yoga le lundi 10 septembre 2012, à la grande satisfaction de nos adhérents.

Les résultats de la saison précédente ont été satisfaisants : sur 112 adhésions enregistrées, 106 "élèves" étaient toujours présents fin juin 2012. Notons également que la fréquentation des cours est restée constante malgré le changement de professeur en janvier 2012 et s'est même accrue durant le trimestre précédant les vacances d'été. Pour 2012/2013, compte tenu de la conjoncture ambiante "morose" qui sévit actuellement, notre objectif était d'atteindre 100 adhérents fin décembre 2012 + 10 sur le 1er trimestre 2013. Objectif d'ores et déjà atteint, dépassé même, puisqu'au 15 novembre nous sommes déjà 127 élèves inscrits et que d'autres personnes sont encore en "essai".

Nous remercions tous nos adhérents pour leur fidélité et la confiance qu'ils nous témoignent, par leur renouvellement pour les anciens, par leur adhésion pour les nouveaux venus.

Ce succès n'est pas le fruit du hasard et ne saurait persister sans le sérieux et la compétence de nos deux professeurs, Mmes Sabine BARON et Agnès GUILLEGAULT diplômées de l'Institut Français de Yoga qui poursuivent des stages de formation pour parfaire leurs acquis et nous transmettre à leur tour ces nouveaux enseignements acquis.

A Saussay, chaque jeudi matin de 10h à 11h à la salle des fêtes, le cours se déroule sous la vigilance de Mme Sabine BARON dans une ambiance très conviviale et suscite un intérêt sans cesse grandissant auprès des élèves, qu'ils soient pratiquants depuis plusieurs années ou nouvellement inscrits.

D'autres cours animés également par Mme Sabine BARON ont lieu le lundi de 10h à 11h à Ezy, de 17h15 à 18h15 et de 18h30 à 19h30 à Berchères et le soir de 20h à 21h à Bû, le mercredi de 11h à 12h à Berchères, de 16h à 17h et de 17h15 à 18h15 à Anet et le vendredi de 10h à 11h à La Haye.

Suite à ses nouvelles obligations professionnelles Mme Agnès GUILLEGAULT anime dorénavant exclusivement les cours ayant lieu à Chérisy : le mardi de 17h à 18h, le mercredi de 18h30 à 19h30 et le jeudi de 9h30 à 10h30.

Nul besoin d'être contorsionniste pour pratiquer le yoga et absence totale d'esprit de compétition : chacun fait ce qu'il

peut avec les moyens dont il dispose à l'instant présent. Pas de tenue sophistiquée non plus : il vous suffit d'avoir des vêtements souples permettant l'aisance dans les mouvements. Nos professeurs sont très attentifs et à l'écoute de chaque élève. Ainsi les postures proposées pendant une séance sont déclinées en plusieurs variantes et peuvent être adaptées spécifiquement à une personne en fonction des difficultés qu'elle rencontre fussent-elles passagères.

En plus des cours, une bibliothèque riche de plus de 300 ouvrages est mise à la disposition des adhérents et des ateliers animés par nos professeurs sur des thèmes proches du yoga, techniques de respiration, approche de l'assise méditative, sont ponctuellement organisés.

Quel que soit votre âge ou votre condition physique, si vous êtes intéressé(e) ou tout simplement curieux(se), n'hésitez pas à nous rejoindre. Nous vous proposons de participer à 2 séances gratuites, sans engagement de votre part. Soulignons que l'adhésion peut avoir lieu à n'importe quel moment de l'année et qu'elle donne accès à autant de cours que l'on souhaite dans les différents lieux proposés sans supplément de coût.

- Renseignements : sur les lieux de cours,
  sur notre site yogaetdetente.monsite-orange.fr,
  ou par téléphone
  Nicole AGUILLON, vice-présidente 02 37 41 97 63
  Françoise DELAISSE, secrétaire 06 15 17 01 68.

So Dis Co

COLORANTS POUR THERMOPLASTIQUES

Etude de tous coloris
du contretype à la fabrication
en mélange Maître et colorants poudres
sur tous supports (PS. ABS. PP. PE. PA. PC. PBT. Etc)

20, rue d'Anet - 28260 SAUSSAY - Tél. 02 37 62 21 84

Mr.Bricolage
On peut compter sur lui.

SAS SADEF
ZAC du Débucher - Rue des Oliviers
28260 ANET
Téléphone 02 37 62 51 10
Télécopie 02 37 62 21 23

Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Samedi de 9h à 19h

Réunions du Conseil Municipal

Pour plus de détail, les comptes rendus sont consultables sur internet : www.saussay.fr/ et en mairie.

ASSAINISSEMENT

Conseil Municipal du 10.01.2012

- Assainissement des eaux usées : il y a la SNER pour la rue des Has (travaux en cours) et début de la rue du Pont Saint Jean et SOGEA pour les autres rues de la 3e tranche à partir du 16.1.2012.

Le propriétaire d'une parcelle sur laquelle doit passer une canalisation d'eaux usées refuse la servitude de passage, mais propose, en vue de libérer un passage autour du lavoir, de céder une parcelle qui serait d'environ 300 m². Rencontrer le propriétaire et voir ce qu'il souhaite financièrement. Il y aura lieu d'effectuer une division et un acte notarié pour l'intégrer dans le domaine communal.

Un aménagement pourra être réalisé au titre de la voie verte faisant jonction avec la passerelle d'Ezy-sur-Eure (exemple : chemin reliant l'impasse du Lavoir au stade avec possibilité d'aménagement de l'espace de l'ancien lavoir).

Conseil Municipal du 05.04.2012

- Assainissement des eaux usées : les travaux sont pratiquement terminés en partie publique et chez les particuliers. Tout s'est bien passé.
- Zonage d'assainissement : le zonage tel qu'il a été réalisé en 1996 doit être modifié.
  Certaines rues doivent être intégrées dans l'assainissement collectif. Plusieurs autres doivent en sortir et rester en assainissement individuel.
  Le dossier sera réétudié en commission et présenté au Conseil ultérieurement.

Conseil Municipal du 24.05.2012

Avancement des travaux : tout s'est bien passé, c'est pratiquement terminé, il reste les finitions chez quelques nouveaux raccordés.

- Zonage : nous avons abordé le sujet lors du dernier conseil. Lors de la vente de maisons, les gens sont embêtés à cause des contrôles d'assainissement obligatoires et l'assainissement de certaines rues doit être réétudié. Le Conseil émet un avis favorable au lancement de l'appel d'offres afin de trouver un bureau d'étude.

Conseil Municipal du 28.06.2012

Assainissement : Taxe de raccordement à l'égout supprimée au plan national et remplacée par la Participation pour Assainissement Collectif à compter du 1er juillet 2012. Le Conseil Municipal fixe cette taxe à 2.000 € par nouvelle construction raccordée au réseau d'assainissement collectif.

BUDGET-COMPTABILITE

Conseil Municipal du 10.01.2012

- Demande de subvention au titre du Fonds Départemental de Péréquation pour les travaux et acquisitions réalisés sur l'exercice 2011 :

Budget Commune :
Dépenses HT 44.740.50 x 45 % = 20.133.23€
Budget annexe Eau potable :
Dépenses HT 4.364.80 x 45 % = 1.964.16
Complément du FDAIC :
* Cour de récréation en enrobé, 5.471,07 x 15 % = 820€
* Revêtement rue du Ranch, 26.988 x 25% = 6.747€

- Demande de subvention au Conseil général au titre de la Protection de l'Eau 2012 pour les travaux et acquisitions d'assainissement des eaux usées suivants pour un montant HT de 25.198.85€

Conseil Municipal du 21.02.2012

Budget Eau : cotisation au Fonds de Solidarité à l'Interconnexion des Réseaux d'Eau Potable (FSIREP) au lieu du Fonds d'Aide à l'Investissement des Réseaux (FAIR). Le montant au 1.1.12 de la cotisation au FAIR figurant sur la facture d'eau est de 0,097€/m³ d'eau et elle est remplacée par FSIREP 0,069€/m³.

Conseil Municipal du 05.04.2012

- Approbation des Comptes Administratifs 2011 :

	résultats 10	**résultats 11**
COMMUNE :	219.033.32	182.838.95
C.C.A.S. :	2.894.83	3.260.83
EAU :	83.955.87	8.113.35
ASSAINISSEMENT :	208.229,54	250.572.14
	514.113.56	444.785.27

- Vote des 4 budgets primitifs 2012 :
- Commune : s'équilibre en dépenses et recettes en investissement 587.017€, en fonctionnement 958.997€
- C.C.A.S. : s'équilibre en dépenses et recettes en fonctionnement 6.260€
- Eau : s'équilibre en dépenses et recettes en investissement 10.454€, en fonctionnement : 108.875€
- Assainissement : s'équilibre en dépenses et recettes en investissement 817.233€, en fonctionnement 212.062€
- Budget d'eau : Compte tenu des résultats d'eau en baisse, le Conseil en novembre 2011 a décidé de fixer à 0,85€ le prix du m³ d'eau.

Budget d'Assainissement : Rappel des tarifs :

- Eau assainie : 1.61€/m³ - sur la consommation d'eau potable -
- Location annuelle des pompes : 120€ les simples et 250€ les doubles. (Conseil Municipal du 11.02.03)
- Vote des taux des 4 taxes. En raison de l'augmentation des bases au plan national, le Conseil a décidé de ne pas augmenter les taux.

	Bases d'imposition	Taux 2012	Produit attendu 2012
Taxe d'habitation :	1.136.000	14.98	170.173
Foncier bâti :	1.127.000	16.16	182.123
Foncier non bâti :	37.500	24.96	9.360
CFE Cotisation Foncière Entreprises :	438.500	15.08	66.126
Montant du produit attendu au budget 2012 :			427.782

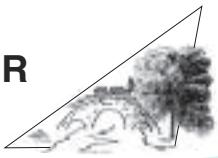

Conseil Municipal du 11.12 .2012

- Révision des tarifs communaux au 01.01.13 :
  Location de la salle communale:
  Vins d'honneur :
  Habitant de la commune 90 €
  Habitant hors commune 135 €
  Toute autre location :
  Habitant de la commune 180 €
  Pour deux jours consécutifs 180 + 90 € = 270 €
  Habitant hors commune 380 €
  Pour deux jours consécutifs 380€ + 190 € = 570 €
  Association hors commune 380 €
  Pour deux jours consécutifs 380€ + 190 € = 570 €
- Tarif du m³ d'eau potable au 01.01.13 :
  Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide compte tenu du prix d'achat du m³ d'eau de base et de l'augmentation des dépenses de fonctionnement :
  a) de fixer le prix du m³ d'eau potable à 1.05 €
  b) de ne pas modifier le montant de la location annuelle des compteurs d'eau qui reste fixé au 01.01.11

Diamètre	15	20	25	30	40	50	60	80
Tarif	6€	8€	21€	28€	35€	63€	68€	128€

- Le Conseil décide de sectoriser certaines canalisations d'eau car il y a des fuites sur le réseau. Des vannes seront installées afin de pouvoir repérer les endroits de fuite. Comme la rue du Cimetière par exemple.
- Tarif d'assainissement : Le Conseil municipal à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide de fixer :
- le prix du m³ d'eau assainie à 1.65 €.
- location des pompes simples 125 €, location des pompes doubles 250 €.

GROUPE SCOLAIRE ET CANTINE

Conseil Municipal du 05.04.2012

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE : Le Maire dresse le compte rendu de la dernière réunion du Regroupement Pédagogique et il est donné lecture du courrier de M. le Président du SIRP concernant la demande du Conseil Municipal de modification à compter du 01.01.2013 les statuts du SIRP.

- Financement du transport scolaire : actuellement répartition de 50 % des frais entre les 2 communes. Il est demandé depuis de nombreuses années que la répartition des frais soit identique à celle des frais de fonctionnement du Regroupement, soit : au prorata du nombre d'élèves scolarisés dans chaque commune : SAUSSAY 38 %, SOREL MOUSSEL 62 %. Il y a également un problème de responsabilités à définir clairement.
- Surveillance des transports en car : uniquement assurée par la mairie de Saussay. Depuis de nombreuses années, le Conseil souhaite que cette surveillance soit assurée et prise en charge par la SIRP et non de Saussay uniquement. Au 01.01.13 : Le Conseil ne prendra plus en charge les frais de personnel de la surveillance d'un car.

Conseil Municipal du 24.05.2012

Clôture des Ecoles : La clôture date de la création des écoles et elle est très abîmée, un devis a été demandé à l'entreprise qui a déjà réalisé la clôture du groupe scolaire et une subvention du Conseil général a été obtenue. Montant du devis 8.891 €, subvention obtenue : 30% soit 2.667 €, elle pourrait être complétée au titre du Fonds Dép.de Péréquation à 35 %.

- Compte rendu de la réunion du S.I.R.P. concernant la modification des statuts demandée lors du Conseil de mars 2012. Projet de statuts soumis au visa de M. le Sous-Préfet. Le transport scolaire, surveillance et frais de personnel seront pris en charge par le Regroupement pédagogique et non plus par Saussay.

Conseil Municipal du 28.06.2012

Clôture des écoles : Celle-ci va être remplacée.
Fermeture de la route "chemin du Rouvray" : afin d'éviter tous les rassemblements, diurnes et nocturnes, au bout du Chemin du Rouvray. Faire des propositions qui seront étudiées en commission communale de voirie. Contact va être pris avec l'entreprise qui va faire la clôture.

Conseil Municipal du 28.06.2012

Restauration scolaire en septembre 2012 :

- Le Conseil municipal fixe les tarifs de restauration scolaire pour l'année scolaire 2012/2013:
  Prix du repas : 3,30€ au lieu de 3,25€
  Carte mensuelle : 46,20€ au lieu de 44,35€
  Repas exceptionnel pour adultes : 5,55€ au lieu de 5,45€
  Remboursement de repas : 3,25€ au lieu de 3,05€
  Repas pour enfant allergique 11,20€ PAI obligatoire
  Accueil des enfants sans fourniture de repas : 23€ au lieu de 22.50 € PAI obligatoire
- Renouvellement à l'unanimité du poste de surveillance et service pour 8 heures par semaine.

Conseil Municipal du 13.09.2012

Rentrée scolaire 2012/2013 :

- Point sur les effectifs scolaires à Saussay :

TECHNI OUEST
01, chemin du Rouvray
28260 SAUSSAY
Tél : 02 37 41 60 57
Fax : 02 37 41 47 65
Mail : walter.roger@techni-ouest.com
Installations :
Alarme au vol
Vidéo surveillance
Téléphonie d'entreprise
Etudes et devis gratuits

Classe de Mme FRANCOIS	PS			= 24
Classe de Mme COLSON	PS	8	+ MS 15	= 23
Classe de Mme CHARDAIRE	CE2	5	+ CM1 18	= 23
Classe de Mme GUERVILLE	CM1	10	+ CM2 12	= 22
Classe de Mme GOLDFAIN	CM2			= 22
				114
- A SOREL-MOUSSEL				139
- Sur le SIRP				253

- Cantine scolaire : sept. 2012 : 101 dont 7 en repas exceptionnels soit primaire 59, maternelle 42
- Garderie périscolaire : 2012/2013 en primaire 11 et en maternelle 15 soit 26 1e sem. (32 inscrits)
- Clôture et portail au groupe scolaire : travaux réalisés par Vibro Vallot avec l'installation d'un nouveau portail d'entrée et d'un portillon pour rejoindre l'arrêt des cars scolaires.

Conseil Municipal du 13.09.2012

Modification des statuts du SIRP (Regroupement pédagogique) au 01.01.2013 :

- Transport scolaire : répartition au prorata du nombre d'enfants scolarisés et non plus à 50 %.
- Personnel de surveillance : plusieurs possibilités ont été étudiées. Retenu : le personnel dépendra toujours de la mairie de SAUSSAY et le SIRP remboursera les frais correspondant à la surveillance des cars par l'intermédiaire de la participation des communes.

Une convention sera à étudier et à approuver. Le sujet sera abordé au prochain Conseil.

La compétence "transport scolaire" incombe actuellement au S.I.R.P. Dans un avenir assez proche, cette compétence entrerait dans les attributions de la communauté d'agglomération Dreux Agglo.

Conseil Municipal du 11.12.2012

- Enseignement : aménagement au plan national des horaires scolaires à compter du 01.09.2013. Passage à la semaine de 4,5 jours. Les élèves termineront à 15h30 et il y aura un soutien aux élèves en difficulté de 15h30 à 16h. Ensuite, une prise en charge serait à assurer par les communes ou communautés de communes. Les communes de petite importance pourront-elles assumer une telle charge financière et de responsabilité ?

Que feront les enfants le mercredi après midi ?

Un fascicule d'information doit être édité par l'Inspection Académique. Le Conseil souhaite à l'unanimité qu'une conciliation ait lieu entre les Maires du SIRP., l'Association des parents d'élèves et les directrices des écoles.

COMMUNAUTE DE COMMUNES COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Conseil Municipal du 05.04.2012

Projet d'adhésion à la Communauté d'agglomération du Grand Dreux : Les communautés de communes ont un avis consultatif, mais toutes les communes du Pays Drouais émettront un avis final.

Conseil Municipal du 24.05.2012

- Communauté d'Agglomération "Dreux Agglo" : Projet de regroupement au 01.01.14 de la Communauté de Communes Val d'Eure et Vesgre avec la communauté d'agglomération "Dreux Agglo" ainsi que de 77 communes environ, constituées en communautés de communes.

Vous êtes tous conviés à la réunion du 18.06.2012 à 20h à la salle des fêtes d'Ezy-sur-eure. Sont concernées, pour l'instant, les communes d'Ezy-sur-eure, Mouettes, Ivry-la-Bataille et Saussay. Le cabinet d'avocats sera présent à cette réunion. J'invite tous les élus à venir à cette réunion très importante pour nos petites collectivités.

Conseil Municipal du 13.09.2012

- Il est demandé quel est l'avancement du dossier du projet Dreux Agglo ?

Ce dossier se concrétise rapidement. Fin 2012, M. le Préfet doit en délimiter le périmètre. Fin mai 2013, le périmètre définitif sera arrêté. 79 communes devraient intégrer le Grand Dreux. Les compétences sont à l'étude. Les communes n'ont pas beaucoup de choix, sachant que notre Communauté de Communauté Val d'Eure et Vesgre ne compte que 12 communes.

Conseil Municipal du 15.11.2012

- Communauté d'Agglomération du Grand Dreux : Initialement les Conseils Communautaires ont été consultés afin d'émettre un avis sur un projet d'étude et non sur une adhésion à la grande agglo.

Maintenant, les compétences sont en étude et Monsieur le Préfet doit arrêter le périmètre définitif avant la fin de l'année. La Communauté de Communes Val d'Eure et Vesgre a voté CONTRE ce périmètre pour l'instant, car de nombreuses questions sont toujours en suspend.

Malgré la réticence des élus et le flou de l'avenir, ces derniers sont conscients qu'il est difficile de s'exclure d'une telle structure et s'interrogent sur les coûts financiers et sur le personnel à rémunérer pour la gestion d'un tel regroupement de communes ?

ELECTROMENAGER - TV - HI-FI - VIDEO
S.A.R.L. LEBRUN-MARIE

Electricité générale
Chauffage électrique
Eclairage public
extra
55, rue du Chanoine Boulogne - 27220 SAINT ANDRE DE L'EURE
Tél. 02 32 37 32 29 - Fax 02 32 37 23 18
Email : lebrun.marie009@orange.fr

Keolis
Partenaire de tous vos déplacements :
- Location d'autocars avec chauffeur,
- Organisation de voyages et spectacles
- Sorties scolaires
- Devis gratuits

Impasse de la Rabette
28109 DREUX cedex
☎ 02 37 46 20 73
02 37 46 41 97

Conseil Municipal du 11.12.2012

- Communauté d'agglomération : Le périmètre de la nouvelle Communauté d'Agglomération a été arrêté par Monsieur le Préfet. Dans cette grande assemblée, il y aura 119 délégués communautaires.

VOIRIE

Conseil Municipal du 10.01.2012

- Demande de subvention F.D.A.I.C. 2012, Conseil Général : CD n° 21.3 concernant l'aménagement de sécurité aux abords du groupe scolaire et de la mairie "zone 30". Aménagement de sécurité rue du Centre, écoulement eaux pluviales, réfection des trottoirs.

Le Maire explique au Conseil que les travaux d'assainissement des eaux usées et d'enfouissement des réseaux aériens sont terminés et qu'il y a lieu d'améliorer la circulation des piétons dans la rue principale de Saussay : rue du Centre et son prolongement la rue d'Anet en procédant à la réfection des trottoirs et à la création d'aménagement de sécurité afin de réduire la vitesse des véhicules.

De plus, il y a lieu de procéder à la sécurisation de la sortie des écoles et des équipements sportifs utilisés en grande partie par les enfants.

3ème point : Les travaux d'extension de la mairie étant terminés, le Conseil Municipal souhaite améliorer le stationnement ainsi que l'accès aux personnes à mobilité réduite aux services administratifs, à la bibliothèque et à la salle d'élections. De ce fait, une étude globale a été faite et le bureau d'étude Lusitano a fait plusieurs propositions et fourni des plans qui sont étudiés ce jour. Les travaux proposés concernent des aménagements divers de la voirie RD 21.3 depuis le n°48 rue d'Anet (à proximité du central téléphonique) jusqu'au 12 bis rue du Centre (salle communale).

Le Conseil Municipal, compte tenu de la nécessité de ces travaux mais surtout afin de procéder à la sécurisation de l'accès aux écoles et à la réduction de la vitesse, émet un avis favorable au projet.

La voirie étant départementale, il est précisé que le Conseil Général, informé de cette intention de travaux, sera destinataire d'un exemplaire de cette délibération afin de mise en place de la réfection de la voirie, de l'étude des différents équipements de sécurité et du suivi général du dossier.

Le montant total estimatif des travaux s'élève à la somme de 797.846.00 € HT auquel il faut ajouter le forfait provisoire de rémunération du bureau d'étude Lusitano 44.599,59€ correspondant à 5.59% du montant estimatif.

Soit un total de 842.445.59 € HT

Le Conseil municipal, conscient du montant de cette dépense mais aussi de la nécessité de réaliser ces travaux, délibère et décide que ceux-ci seront financés sur plusieurs exercices comptables avec commencement d'une première tranche en 2012.

Financièrement : estimation financière des travaux sur l'exercice 2012 (1e tranche) :

- tranche ferme : aménagement depuis la rue des Has incluant le rond-point devant la mairie, la création de la zone 30, la pose de bordures de trottoirs et l'écoulement des eaux pluviales : 125.590.00 € HT
- tranche conditionnelle : déplacement de la clôture de la mairie avec création d'un portail automatique et de places de stationnement avec une place handicapé : 124.728.00 € HT
- Honoraires bureau d'étude Lusitano
  250.318 € x 5.59 € = 13.992.78 € HT
  Soit un montant total de 264.310,78 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, sollicite une subvention du Conseil général au titre :

- du FDAIC 2012 (Fonds d'Aide à l'Investissement des Communes) plafond 115.000 x 40 % = 46.000 €
  2) - opération de sécurisation des abords des écoles, plafond 25.000 x 50 % = 12.500 €
  3) - accessibilité des bâtiments existants aux personnes à mobilité réduite et handicapés plafond
  15.000 x 40 % = 6.000 €

Le solde de cette opération sera financé par de l'autofinancement et emprunt (en fonction du Budget 2012) = 199.810 €

Soit un total 264.310 € HT

Conseil Municipal du 21.02.2012

- Aménagements de sécurité rues d'Anet et du Centre (RD 21-3) et parking et clôture de la mairie :

Lors du Conseil municipal de janvier, trois dossiers de demandes de subventions ont été déposés auprès du Conseil Général : deux au titre des "amendes de police" et un au titre du FDAIC 2012 (Fonds Départemental d'Aide à l'Investissement des Communes) :

Une réponse a été reçue du Conseil général : Le parking (et le réaménagement de la clôture), n'est pas retenu au titre des "amendes de police" mais sera pris en compte au titre du FDAIC 2013. Du fait que la subvention au titre du FDAIC est plafonnée à 115.000 € par an et par commune, le dossier de subvention du parking et clôture est reporté sur 2013.

Sur 2012, travaux subventionnés :

* Aménagements de sécurité rues d'Anet et du Centre (RD 21-3)
* Réfection de voiries : rues des Terres Noires, du Pâtis et du Chalet.

- Acquisition d'une parcelle de terrain : en bordure de rivière et du lavoir, montant 1.000 €.
- Concernant les travaux qui doivent être entrepris dans le futur rue du Centre et d'Anet, plusieurs fuite d'eau ayant eu lieu en peu de mois, ne faudrait-il pas refaire la canalisation d'eau potable ? Le SICA (Syndicat Intercommunal du Canton d'Anet) devant reprendre cette compétence, la commune ne peut investir dans de telles dépenses.

Conseil Municipal du 05.04.2012

Concernant les travaux de voirie : le Conseil Général n'a pas subventionné les 3 réfections de voiries comme le Conseil l'avait sollicité, mais seulement la réfection de la rue des Terres Noires, les autres dossiers seront à proposer en 2013, à nouveau.

Conseil Municipal du 24.05.2012

- Réfection du revêtement de la rue des Terres Noires : contact a été pris avec les services de la Direction Départementale des Territoires dans le cadre de l'Aide Technique des Services de l'Etat aux collectivités territoriales.

Publicité : l'annonce pour la mise en concurrence des entreprises a été passée sur les sites Internet de "l'Association des Maires" et "Saussay.fr".

Début des travaux programmé en septembre 2012.

Financement : Montant estimatif des travaux par DDT 21.016 € HT, subvention obtenue 5254 € correspondant à 25 % du montant estimatif.

Une purge d'eau potable sera installée en fin de voirie.

- Reprise d'une voirie privée en domaine public : J'ai reçu à plusieurs reprises des habitants de l'impasse du Pâtis qui veulent que la commune reprenne leur voie privée en Domaine public.

Le Conseil confirme ses choix antérieurs : Les voiries privées ne pourront être reprises si elles ne sont pas en bon état. Plusieurs voiries sont concernées dans la commune : les conditions de reprises sont identiques pour tous. Donc pas de reprise possible sans remise en état de la voirie.

- Voirie rue du Cimetière : revêtement (couche de finition) à faire par le Conseil Général comme convenu dans les courriers antérieurs.

Conseil Municipal du 28.06.2012

- Point sur l'avancement du dossier de réfection de la rue des Terres Noires : l'ouverture des plis a eu lieu et l'entreprise retenue est Eurovia pour un montant de 19.986.32 € HT.
- Aménagement de voirie : en face de la mairie.

Plans fournis par le bureau d'étude Lusitano et étudiés par les élus.

Le Conseil général a signé la convention pour la réfection de la voirie.

Décision : Le principe du rond-point est accepté, réaménager les bâtiments pour les services techniques, élargir le trottoir, conserver les gravillons dans la cour. Il y a peut-être d'autres modifications à apporter, soumettre les plans à la commission communale de voirie fin août 2012.

- Problème d'écoulement des eaux pluviales chez un particulier rue des Montagnettes, il présente des photos aux élus, d'où risques d'inondation en cas de fortes pluies d'orage. Il semblerait que l'eau ne s'écoule pas dans la bouche d'engouffrement qui apparemment n'est pas au point bas. Un relevé topographique doit être établi afin de déterminer la solution à apporter.

Conseil Municipal du 13.09.2012

-Réfection du revêtement de la rue des Terres Noires depuis début septembre 2012 par l'Entreprise retenue Eurovia.

- Clôture et portail au groupe scolaire : travaux réalisés par l'Entreprise Vibro Vallot et terminés le 06.09.12. Avec installation d'un nouveau portail d'entrée et d'un portillon pour rejoindre l'arrêt des cars scolaires.
- Aménagement de voirie devant la mairie : La Commission communale de voirie s'est réunie et a étudié plusieurs propositions d'aménagement. Son choix s'est arrêté sur la création d'un rond-point, création de d'aires de stationnement le long des différentes voies et la réfection et aménagement de la clôture de la mairie.

Conseil Municipal du 15.11.2012

- Réfection de voiries 2013 : estimation du Conseil Général dans le cadre de l'ATESAT, rue du Chalet : 9.300€ HT ; chemin du Pommeray : 8.780€ HT ; une partie de la rue des Tilleuls : 4.735 €.

Le Conseil municipal à l'unanimité décide :

* de reporter les travaux de la portion de la fin de la rue des Tilleuls. Elle sera revêtue entièrement ultérieurement.
* de solliciter une estimation financière pour le revêtement de la rue des Acacias qui est très abîmée et qui supporte le passage régulier des cars scolaires. Nombreux trous à reboucher.
* de solliciter une subvention au titre du FDAIC (Fonds Départemental d'Aide à Investissement des Communes) auprès du Conseil Général.

Chaque dossier sera étudié individuellement et les travaux n'aboutiront qu'en fonction des subventions obtenues.

- Dénomination de voirie : Lotissement sis Haunay du Déversoir, proposé et retenu "impasse de l'Haunay". Un courrier

Michel ALBERT
VIDANGES FOSSES SEPTIQUES
BACS DÉGRAISSEURS
CUVES À FUEL
27220 St Laurent des Bois
Tél./Fax 02 32 37 51 63 - Port. 0 612 555 112

sera adressé aux services postaux et aux propriétaires des parcelles.
- Aménagement de voirie devant la mairie : Le Dossier de Consultation des Entreprises a été lancé, ouverture des plis le 13 décembre 2012.

Le Bureau d'Etude LUSITANO est chargé du chiffrage des travaux à réaliser sur le réseau d'eau potable : changement de la canalisation principale, modification des branchements et installation de compteurs en limite de propriété chez tous les abonnés concernés. Une enquête individuelle sera à réaliser. Un emprunt pour ces travaux importants sur le réseau d'eau potable devra être sollicité.
- Ecoulement des eaux pluviales rue de la Pierre Grise : Un courrier approuvé par les élus a été adressé au riverain se plaignant des débordements d'eau dans sa propriété. Des devis ont été sollicités pour un projet de travaux afin de tenter de réguler l'écoulement des eaux pluviales.

Ces travaux ne seraient pas définitifs et le problème de débordement ne serait pas réglé.
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de solliciter sur l'exercice 2013 une étude générale d'écoulement des eaux pluviales de rue de la Pierre Grise, rue des Montagnettes (en partie) et rue de Sorel.
Il est convenu que cette étude qui doit être réalisée par un cabinet spécialisé sera suivie de travaux. Des subventions seront sollicitées pour le financement de cette opération.
- Stationnement devant l'Eglise et du monument aux morts : Il va falloir interdire ce stationnement car c'est impossible d'accéder à l'église et au monument lors des différentes manifestations et il y a détérioration de l'espace vert, voir ce qu'il est possible d'installer (barrières ou autre).
- Chemin du Rouvray à barrer : Le Maire rappelle la délibération du Conseil en date du 28.06.2012 et la décision prise de barrer le chemin du Rouvray afin d'éviter tous les rassemblements diurnes et nocturnes à proximité du groupe scolaire et de renforcer la sécurité.

Des contacts ont été pris, mais il y a de nombreux paramètres à étudier avant toute installation.

Conseil Municipal du 11.12.2012

-Réfection du bitume de la rue des Acacias, projet abordé lors de la précédente réunion. Un devis a été sollicité en complément des devis des autres voiries. Montant de l'estimation HT 29.725 €.
- La subvention au titre du Fonds Départemental AIde aux Communes (FDAIC) a été déposée auprès du CG28 pour les travaux des trois rues : rue du Chalet, chemin du Pommeray et rue des Acacias. La réfection ne pourra être engagée qu'en fonction des réponses au dossier de subvention.
- Fermeture du chemin du Rouvray : un nouveau devis a été reçu mais il doit être modifié. A revoir à un prochain Conseil.
- Clôture devant l'église : Dossier abordé en séance antérieure, ces travaux feront l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil Général 28 au titre du FDAIC 2013. Mais une demande de subvention a déjà été déposée pour la réfection des voiries.
- Parking de la mairie : une subvention avait été sollicitée auprès du Conseil Général 28 en janvier 2012 et refusée.

Une modification du projet d'aménagement ayant eu lieu, le Conseil décide de déposer un dossier pour les travaux de clôture.
- Aménagement de voirie devant la mairie et projet de changement de la canalisation d'eau potable + branchements riverains. Devis par le bureau d'étude LUSITANO pour l'étude des branchements à étudier. Montant HT 3.885 €. Tous les riverains, abonnés seront visités. Leur nouveau compteur sera installé en bordure de voirie.

Ouverture des plis jeudi matin 13.12.12

RESEAUX DIVERS

Conseil Municipal du 21.02.2012

Enfouissement des réseaux aériens : Le Conseil municipal décide à l'unanimité de poursuivre les travaux d'enfouissement des réseaux aériens. Une nouvelle tranche est proposée au SDE (Syndicat Départemental des Energies). Le Conseil souhaite que l'enfouissement de la rue des Montagnettes (depuis le carrefour de la rue des Acacias jusqu'en haut de la côte des Montagnettes) soit terminé puis, en fonction de l'enveloppe de travaux retenue pour Saussay, terminer l'enfouissement de la rue du Pont Saint-Jean.

Conseil Municipal du 24.05.2012

Enfouissement des réseaux : Compte rendu de la réunion sur le terrain avec le Syndicat Départemental des Energies.
La tranche 2013 : comprendra la fin de la rue des Montagnettes. La ligne Moyenne Tension va être en partie cachée sauf du transformateur alimentant l'ancienne ballastière, d'où problème d'alimentation en électricité avec le propriétaire riverain.

Conseil Municipal du 15.11.2012

Enfouissement des réseaux aériens : Avis favorable à l'unanimité pour la poursuite de l'enfouissement des réseaux aériens sur 2013, de la rue des Acacias jusqu'en haut de la rue des Montagnettes.

Coût total des travaux 142.040 €. Montant restant à la charge de la commune, après obtention des subventions des différents organismes : 62.498 €.

URBANISME

Conseil Municipal du 10.01.2012

Plan Local d'Urbanisme : L'enquête publique se déroulera du 17.01.2012 au 17.02.2012. Le Commissaire enquêteur recevra le public les 17.01.2012 de 16h à 19h, 28.01.2012 de 8h30 à 11h30, 17.02.2012 de 8h30 à 11h30.

Conseil Municipal du 21.02.2012

Plan Local d'Urbanisme : comme prévu, le Commissaire enquêteur a réalisé l'enquête publique du 17 janvier au 17 février 2012 avec 3 permanences ouvertes au public. Il y a eu beaucoup de monde. Il enverra son rapport au Maire et d'autres réunions suivront pour la bonne suite du dossier. Deux réunions sont prévues :

Commission communale du P.L.U. et Réunion avec "Personnes associées".

Conseil Municipal du 28.06.2012

P.L.U. : Suite à l'enquête publique, à l'étude du rapport du Commissaire enquêteur, à l'étude des observations transmises par les différents services, le dossier est prêt à être validé. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité le Plan Local d'Urbanisme.

Conseil Municipal du 13.09.2012

P.L.U. : Suite à l'approbation du Plan Local d'Urbanisme, il y a lieu de fixer le prix d'un dossier délivré à la demande du public.

Compte tenu des différents intervenants et du montant de base facturé par l'entreprise de reproduction, le Conseil fixe à 100 € le montant de chaque dossier de PLU.

MAIRIE - CONSEIL MUNICIPAL
PERSONNEL COMMUNAL

Conseil Municipal du 15.11.2012

- Remplacement de l'agent en fin de contrat CAE : Création d'un poste à 8h par semaine pour surveillance cantine du 26.11.12 au 21.12.12.
- Remplacement de l'agent qui a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 01.01.2013 : le poste sera occupé par Melle L. MARGEOT en Contrat d'Avenir.

QUESTIONS DIVERSES ET TOUR DE TABLE

Conseil Municipal du 10.01.2012

- Lors du Conseil du 29.11.201, il a été demandé que la sente impasse du Vivier soit barrée. Attention : il s'agit d'une voie privée et non d'une voie communale. La mairie n'a pas à intervenir.
- M. Mazubert rue des Montagnettes (impasse de la Grange) : demande que la sente reliant la rue du Centre à la rue des Sablons soit barrée à cause du passage des quads et motos.

Vote : Il est décidé de la pose d'un poteau bois à chaque extrémité de la sente. En faire l'acquisition.

- Recensement de la population par l'INSEE : 1.074 habitants au 01.01.2012
- Nombre d'électeurs : 818 + 2 sur liste européenne
- Z.A. : problème récurrent d'une entreprise qui stocke, à ciel ouvert, toutes sortes de déchets, pneus de camions, bouteilles de gaz, super 5 turbo, mini pelle de terrassement, citernes gasoil, armoires métalliques, trafic important de gros véhicules, brûlage, concassage (alors que cette activité n'a pas été déclarée en Préfecture). Un courrier recommandé AR va encore être adressé à l'entreprise Electromat, à Monsieur le Préfet.

La centrale à béton est tout à fait en règle et conforme à la réglementation, il est regrettable que les déchets stockés par l'entreprise Electromat, située à côté, soient innommables.

- Rue des Montagnettes : Une dizaine de vieux cars sont arrivés et restent en stationnement. Quelle est cette entreprise qui fait la "vente de pièces détachées" ?
- Accès cimetière : Déposer de la grave calcaire ou du bitume pour en faciliter l'accès y compris aux handicapés.

Conseil Municipal du 21.02.2012

- Colis de Noël aux aînées : Nombreux remerciements sont arrivés pour la qualité du colis.
- L'entreprise Stralfors est reprise par du stockage d'archives. La clôture du site va être restaurée.
- Le Conseil Municipal adresse tout son soutien au Maire de Cousolre (59) a qui le tribunal correctionnel d'Avesnes-sur-Helpe a infligé une amende de 1.000 € avec sursis pour avoir giflé un adolescent rebelle et récidiviste. Un courrier va être adressé à M. le Président des Maires de France concernant cette affaire qui suscite de vives inquiétudes.
- Composteurs : Initialement, la commune ne s'était pas portée volontaire. Le Conseil municipal a opté tardivement au principe de l'acquisition des composteurs. Le SYROM doit livrer toutes les communes qui ont commandé et ensuite s'occupera des communes retardataires.
- Déneigement : plusieurs compliments ont été reçus pour la rapidité d'intervention du personnel pour le déneigement de la voirie.

Conseil Municipal du 05.04.2012

Terrain communal du lotissement rue des Tilleuls/rue de la Pierre Grise : Proposition d'achat d'une parcelle du terrain par un riverain.

S'agissant d'un espace vert commun à tous les résidents, le Conseil émet un avis défavorable à la demande.

Conseil Municipal du 24.05.2012

- Composteurs : Une réunion publique est programmée à la salle communale le 21.6.2012 à 18h30 et la distribution aux habitants intéressés pourra commencer lors de cette réunion. Il y aura 3 samedis matins (les 23.6.12, 30.06.12 et 07.07.12) de distribution à la mairie. Un "bon de réservation" signé doit être déposé en mairie par chaque habitant de Saussay intéressé.
- Encombrants : à compter de 2012, il n'y a plus de collecte des encombrants. Les personnes devront aller directement porter leurs encombrants à la déchetterie. (Tout est trié par des colporteurs en métaux ou autres objets, il ne reste plus rien d'intéressant pour le SYROM).
- Centre Commercial : devenir de plusieurs magasins dont Mr Bricolage. Tous les petits commerces souffrent. Le Conseil Municipal réfléchit aux possibilités à trouver pour éviter la désertification de la zone commerciale. Un agent immobilier avait fait des démarches pour l'achat du bâtiment afin de réaménagement. Il a abandonné le projet.

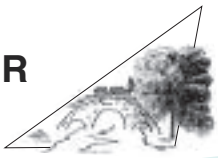

- Recensement de la population : la collecte des imprimés commencera du 17.01.13 jusqu'au 16.02.13. Un coordonnateur communal est à désigner avant le 31.5.12, il sera interlocuteur de l'INSEE et aura à saisir les résultats de la collecte dans des applications informatiques qui seront fournies par l'INSEE. Monsieur Thomas ayant déjà fait le précédent recensement, se propose et est retenu par le Conseil à l'unanimité. Sa candidature va être adressée à l'INSEE.
- Loisirs : Le club Canoë-Nature d'Anet va traverser Saussay sur la rivière d'Eure.
- Fleurs volées au cimetière : vols commis sur les tombes au cimetière (plusieurs signalements en mairie).
- Monument aux morts : en raison des précipitations atmosphériques, il n'a pu être entretenu correctement pour la cérémonie du 8.5.12. Voir pour installer des plots afin d'empêcher le stationnement des véhicules, plots avec chaines afin d'offrir la possibilité d'accès aux voitures en cas d'enterrement.
- Cimetière : demande d'amélioration de l'allée centrale pour l'accès aux handicapés.
  Accès entre la route et l'entrée : ajouter de la grave calcaire.
- Salle d'élection : accès handicapés à élargir vers l'entrée de la salle d'élection.
- Virade de l'Espoir : l'association du Bridge à Anet organise une manifestation annuelle et le club demande à avoir la salle gratuitement. En raison de la cause, avis favorable du Conseil.

Conseil Municipal du 13.09.2012

- Suppression des plans d'alignement : lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, le Conseil Général, en sa qualité de personne associée, a souhaité qu'il n'y ait plus de plans d'alignement sur les voiries départementales.

Il en a été fait ainsi et le Conseil Municipal doit entériner ce choix. Vote : Suppression des plans d'alignement à l'unanimité.

- Collecte des objets encombrants - Rappel : Cette collecte est supprimée à compter de 2012. Une note d'information a été affichée sur tous les points de la commune pour expliquer cette suppression par le SYROM.
- Facture d'eau potable : il est demandé s'il serait possible de la payer par prélèvement mensuel. Un courrier sera adressé à M. le Receveur Municipal.
- Feux dans la commune : plusieurs personnes indélicates font encore du feu par les grosses chaleurs. Cela incommode tous les voisins, on ne peut ouvrir les fenêtres et par cette sécheresse, il y a risque d'incendie.
- Vandalisme : Le Conseil Municipal déplore qu'à nouveau les fleurs dans les parterres, vasques, bacs de fleurissement ont été saccagées à de nombreuses reprises. La cabine téléphonique rue du Parc a elle aussi subi les assauts de vandales et autres tagueurs. Le voisinage est excédé par le bruit, les insultes, les détritus divers laissés sur le terrain et jetés de toute part. Le Conseil regrette que les parents ne tiennent pas un peu plus leur jeunesse et que celle-ci reste dans les rues jusque tard dans la nuit.
- Jeunes Sapeurs-Pompiers d'Anet : durant quelques mois, leurs séances d'entraînement vont avoir lieu sur le terrain du Rouvray.

Conseil Municipal du 15.11.2012

- Recensement de la population : Il aura lieu du 17.01.2013 au 16.02.2013. Les deux agents recenseurs n'ont pas changé par rapport au précédent recensement (il s'agit de Mme Gilard - dame s'occupant de la bibliothèque - et de Mme Deleau - la factrice -).

Les deux demi-journées de formation des agents du secteur sont programmées à Saussay.

- Vœux du Maire : cérémonie programmée le vendredi 11 janvier 2013.
- Entrepôts rue des Montagnettes : Réclamation générale au sujet de véhicules divers, vieux cars, épaves, carcasses de voitures. De plus, des engins de terrassement effectuent des remblais. Quelles sont leur nature ?

La parcelle est classée en zone A et en zone Ub du PLU qui précisent que le dépôt des véhicules est interdit ainsi que le remblaiement. Ces activités n'ont pas été autorisées légalement et aucun dossier n'a été déposé en mairie concernant le changement de destination des locaux ainsi que les bureaux transformés en logements.

Le propriétaire de la SCI Les Sablons a été reçu en mairie : il loue les bâtiments à plusieurs artisans dans l'automobile. Tout est fait régulièrement et les véhicules sont correctement dépollués.

Le Conseil municipal souhaite que les différents artisans déposent leur KBis en mairie et que soit fournie la déclaration pour dépollution et récupération des huiles de vidanges.

- Carrière rue des Montagnettes : la carrière est en cours de rebouchage. Il faudra adresser un courrier à l'entreprise et lui demander, dès la fin des travaux et suite au passage des nombreux camions, de remettre de la grave calcaire le long de la voirie qui a été un peu abîmée.

Conseil Municipal du 11.12.2012

- Entrepôt de véhicules sur la Z.A. des Montagnettes par la SCI les Sablons : lecture du courrier reçu du gérant de la SCI concernant les noms et les activités de ses différents locataires.

Chacun d'eux sera contacté en courrier recommandé afin de fournir le Kbis concernant leur activité respective.

Il est précisé par le gérant que du matériel lourd doit partir prochainement.

Concernant les anciens bureaux transformés en plusieurs logements locatifs, aucune déclaration de "changement de destination" n'a été effectuée. Une Déclaration Préalable va être adressée au gérant pour régularisation de cette situation.

- Courrier reçu du SYROM (Syndicat de ramassage des ordures ménagères) concernant les difficultés de collectes des déchets dûes à l'état de la voirie au fond de la rue des Has. Un contrôle va être effectué et le nécessaire sera fait pour son amélioration.
- Proposition d'exposition sur la "CREATIVITE" : Un bulletin d'inscription va être inséré dans le bulletin municipal 2013 afin de connaître des personnes de SAUSSAY qui seraient désireuses de se rencontrer pour parler de leur art, l'exposer et se connaître.

Activités et loisirs

Au cas où les coordonnées auraient changé, nous vous conseillons de contacter la Mairie de domiciliation de l'association

- **AERO-CLUB de VERNOUILLET** — Tél. Fax : 02.37.46.26.49
- **AEROBOXE AEROBIC FITNESS STRETCHING**
  Maison d'OULINS — C.S.L.O — 02.37.41.78.12 / 06.87.52.64.24
- **AIKI-TAI-DO**
  BROUE — M. CLAIR — 02.37.43.15.27 / 06.84.34.46.33
- **ARTS MARTIAUX CHINOIS**
  IVRY la BATAILLE — Renseignements — 02.37.64.57.66
- **ATHLETISME**
  EZY sur EURE — M. LANGLOIS — 02.32.36.47.27
- **BASKET**
  EZY - CROTH — WETZLER J.C. — 02.37.48.49.40
- **BOXE FRANCAISE - SAVATE**
  Maison d'OULINS — Renseignements — 08.71.40.34.52
- **CANOE**
  ANET — (Chemin du Roy) — 06.16.89.31.25
- **CHEVAUX - PONEYS** (équitation, dressage…)
  SAUSSAY — Montana Ranch — 02.37.41.81.02
  SOREL MOUSSEL — Les Vieilles Ventes — 02.37.41.82.87
  Les écuries de la Folie — 02.37.41.77.62
  Les écuries de Vulcain — 02.37.41.70.59
- **PROMENADES - LOCATIONS ROULOTTES**
  BU — L'avaloir — 02.37.82.16.98
- **COURSE A PIEDS**
  GUAINVILLE — M. ALAVOINE — 02.37.64.09.38
- **DANSE CLASSIQUE ENFANTS**
  ANET Centre Culturel — Mme NANIN — 02.37.41.96.90
  EZY sur EURE — A Petits Pas — 02.37.64.71.72
- **DANSE CLASSIQUE + CLAQUETTES**
  EZY sur EURE — A Petits Pas — 02.37.64.71.72
- **DANSE CREOLE**
  Maison d'OULINS — C.S.L.O — 08.71.40.34.52
- **DANSE DE SALON** (rock, valse, tango, cha-cha-cha, samba…)
  LA COUTURE BOUSSEY — A.L.E.C — 02.32.36.77.70
  ST LUBIN de la HAYE — 02.37.65.91.98
- **DANSE COUNTRY**
  EZY SUR EURE — 02.37.64.57.64 / 06.79.08.15.05
- **DANSE FOLKLORIQUE**
  GARENNES sur EURE — "Les Pierrots de la Vallée" Association — 02.32.36.76.03
  Secrétaire — 02.32.26.20.93
- **DANSE FOLK**
  ROUVRES — Rouvr'Et Vous — 02.37.51.26.17
- **MODERN'JAZZ**
  EZY sur EURE — A Petits Pas — 02.37.64.71.72
  Maison d'OULINS — C.S.L.O — 02.37.64.59.95 / 02.37.64.38.05
- **ESCRIME THEATRALE ADULTES**
  BU — M. PROTHIN — 02.37.82.14.76
- **FOOTBALL**
  ANET (A.S.A) — Stade d'ANET — 02.37.41.40.41
  Inscription — 06 12 70 89 41 / 06 84 57 65 45
  EZY sur EURE — M. GARANT Norbert — 02.37.64.71.96
- **FOOT EN SALLE**
  EZY sur EURE — M. FERREIRA — 06.32.64.81.28
- **GOLF**
  LA CHAUSSEE D'IVRY — 02.37.63.06.30
- **GYMNASTIQUE**
  ANET — - LPAP (Sylv'Anet) — 02.37.41.95.37
  Gym au sol, poutre, ballon, cerceau, ruban… 2 à 4 ans / 4 à 6 ans / 7 et plus
  - Fondation Texier Gallas
  Mme PERSON EZY — 02.37.64.66.03
  EZY sur EURE — Association La Détente
  Mme GROGNET — 02.37.41.43.53
  A Petits Pas (Adultes et Ados) — 02.37.64.71.72
  GALIPETTE (2 à 6 et 7 ans et +) :
  Pierre BEAUJOLAIS — 02.37.64.76.05
  Maison d'OULINS — C.S.L.O — 02.37.64.58.01 / 02.37.64.53.24
- **BABY SPORT**
  BERCHERES/VESGRE, BONCOURT — Renseignements — 06.13.71.50.95
- **JUDO**
  ANET (Gymnase) — Judo Alliance Anet (CCN Ezy, la Couture, Anet) (judo, jujitsu, kikido, taïso à partir de 6 ans)
  Renseignements — 06.81.42.04.75
  Pt : M. MEUNIER — 06.16.77.00.75
  Ou Isabelle BACON — 02.32.36.61.80
  EZY sur EURE — Judo Alliance Ezy — 06.81.42.04.75
- **KARATE**
  Enfants 6 à 12 ans : Gymnase M. Bouillon - Mercredi 18 h à 19 h 30
  Adultes + 12 ans : Lundi Dojo de BU, Jeudi Maison d'OULINS,
  Samedi Gymnase de l'école primaire EZY/EURE
  Renseignements — 06.20.19.93.31
- **KARATE/DOJO**
  BU — Mme PROTHIN — 02.37.82.14.76
- **MAJORETTES**
  EZY sur EURE — Mme ANGUIGNAC — 02.37.64.73.33
  IVRY la BATAILLE — Mme BESNARD F. — 02.32.36.46.67
- **MARCHE**
  EZY sur EURE — - Bon'Eure de Vivre — 02.37.64.74.18
  (Découverte du patrimoine naturel)
  - La Détente — 02.37.41.43.53
  ROUVRES — Rouvr'Et Vous — 02.37.51.26.17
- **PISCINE**
  VERNOUILLET — 02.37.46.33.52
  PACY-sur-EURE (27) — 02.32.36.11.24
  HOUDAN (78) — 01.30.46.11.05

Chauffage - Plomberie - Couverture
JAMY & FOUCHER
Ramonage - Energies nouvelles...
02 37 64 62 52 - 06 18 54 23 40
plomberiefoucher@wanadoo.fr
37, rue Isambard - 27530 EZY-SUR-EURE 27240 BUIS SUR DAMVILLE

Activités et loisirs

- **PECHE** (Société)
  La Gaule Fraternelle — M. POREE — 02.37.41.74.93
- **PETANQUE**
  ANET "Boule Joyeuse" — Mme LUCAS — 02.32.26.04.19
- **PLONGEE SOUS-MARINE**
  MANTES LA JOLIE — M. GERVAIS — 02.62.59.40.70
- **POTERIE**
  Maison d'OULINS — C.S.L.O — 06.21.65.59.09
- **ROLLER**
  Piste à disposition Rue du Dr Andrieu (Au-dessus de la Fondation Texier Gallas)
- **RUGBY** — Sylvie FLEURISSON — 02.37.82.16.48
  Catherine HENRY — 02.37.82.19.42
  Christian GUERRA — 02.37.82.13.05
- **SQUASH**
  CHERIZY — 02.37.50.02.46
- **TENNIS**
  ANET (Alta) — M. ROGER — 02.37.41.67.02
  Mme DUBREU — 02.37.62.23.27
  EZY sur EURE — M. BLONDEAU J-Cl. — 02.37.64.77.17
- **TENNIS DE TABLE**
  ABONDANT — M. BAUDIN Jacques — 02.37.48.78.73
  BU (L.R.B) — Mme PELLETIER — 02.37.82.14.53
  GUAINVILLE — Mme HENRIET Marie — 02.37.64.32.37
- **TIR A L'ARC** — Mme EECKMAN (Secrét.) — 02.37.82.02.43
  Mme LECUYER Brigitte (Présidente)
- **VELO**
  ANET VÉLO CLUB — M. PRIMAULT — 02.37.41.82.47
  BU — M. GIRARD — 02.37.82.13.74
  BONCOURT — Laurent ALCOUFFE — 02.37.41.40.19
  Claude OUALLE — 02.37.41.46.21
  IVRY la BATAILLE — M. FERRY Maurice — 02.37.51.26.84
  Club Cyclotouriste — M. RIBAUT J-Pierre — 02.37.48.47.19
- **VOLLEY-BALL**
  GYMN. EZY sur EURE — M. LEFORTIER — 02.32.26.98.58
- **YOGA**
  SAUSSAY, BERCHERES sur VESGRE, CHERISY — Philippe MONREAL — 02.37.65.96.63
  Nicole AGUILLON — 02.37.41.97.63
- **BRIDGE** — Renseignements : — 02.37.41.63.59
  Fondation Texier Gallas ANET — 09.53.47.78.52
  http://anetbridgeclub.free.fr
- **ATELIERS D'ART à SERVILLE**
  Cours pour enfants de 8 à 15 ans
  Dessin, pastel, peinture, collage, linogravure, modelage
  Cours pour adolescents et adultes
  Apprentissage, confirmation techniques fusain, crayon, sanguine, gouache, acrylique, huile, aquarelle, monotype, gravure...
  Mme Sylvie CAPTAIN-SASS — 06.08.70.67.34
  ou 02.37.43.23.12
- **BIBLIOTHEQUE**
  SAUSSAY (gratuit) — Mercredi 14h à 15h30 - Samedi 10h à 11h30
- **CINEMA** :
  ANET — Rue Désiré Roussel
  Vendredi et samedi 21 h
  Programme sur Répondeur — 02.37.41.48.00
- **A.F.D.A.R à SERVILLE** (programmes en Mairie de SERVILLE)
  Divers ateliers, sorties, jeux, lectures...
  Contact — Mme LEFEU — 02.37.43.77.43
- **ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES à SERVILLE**
  Dessin, peinture, sculpture
  Association TRACE — 02.37.43.25.36
- **COURS D'AQUARELLE, PEINTURE, DESSIN**
  Amis Atelier avant 9 h et après 18 h — 02.37.42.17.34
  (M. VAILLANT - Fondation Texier Gallas)
- **L'EZ'ARTS à EZY sur EURE**
  Poterie, sculpture, arts plastiques
  Mme HANIAS — 02.32.26.45.02
  Mme LETHIEC — 02.37.41.83.63
- **SCRAPOTIN à EZY sur EURE**
  SCRAPBOOKING (Création originale d'albums photos)
  Renseignements Mme ROULET
  02.37.64.62.10
- **INFORMATIQUE**
  Club Micro Val d'Eure
  Mairie de CROTH (Eure) — J.L. BECQUEREAU — 02.37.41.89.47
  P. POCHON — 02.37.41.99.64
  J. BARRET — 02.37.41.71.72
- **MUSIQUE**
  ECOLES de MUSIQUE "La Chacoulienne" Mairie de COUDRES
  Eveil Musical (3 à 5 ans), solfège, flûte à bec, piano, trompette d'harmonie, clarinette, flûte traversière, batterie, percussions, guitare, saxophone.
  02.32.37.34.79
  LA COUTURE BOUSSEY (Mercredi 10h à 19h) — 02.32.36.35.05
  "Ecole de BU" — M. GAUTIER — 02.37.82.15.54
- **MINI-GOLF**
  LA COUTURE BOUSSEY — 47, route de Nonancourt — 02.32.38.72.40
- **CHORALES**
  BU — Les Sept Clés Mme FOISON — 02.37.82.12.95
  IVRY LA BATAILLE — Ensemble vocal Mme LANG — 02.37.64.53.82
  LA COUTURE BOUSSEY — "Do Mi Si La Couture" — 06.77.89.91.45
- **ACCORDEON** — Yannick LEBRETON — 06.14.17.39.97
- **FANFARE**
  BU — M. CARLIN — 02.37.82.18.05
- **GUITARE** — M. LERISSET — 02.37.82.14.17
- **ART et MUSIQUE**
  Maison d'OULINS — C.S.L.O — 02.37.64.53.82
- **PHOTOGRAPHIE**
  ANET — 3A M. DAUTANCOURT — 02.37.41.99.69
- **THEATRE**
  ANET Centre Culturel M. DUCELLIER — 02.37.41.41.90
  EZY sur EURE Compagnie Théâtrale de M. LAMPION — 02.37.64.66.85
- **THEATRE ENFANTS**
  ROUVRES — Rouvr'Et Vous — 02.37.51.26.17

JMH INDUSTRIES
AFAQ ISO 9001
1, place de la Victoire - CROTH - B.P. 14
28260 SOREL MOUSSEL
Tél. 02 37 41 74 74 - Télécopie : 02 37 41 70 85
jmh-industries.com@wanadoo.fr
CONCEPTION - REALISATION MECANIQUE DE PRECISION
DECOUPE EMBOUTISSAGE

Travaux réalisés en 2011

Réfection de la chaussée rue des Terres Noires

Remplacement de la clôture et du portail de l'école

MMA
MUTUELLES DU MANS ASSURANCES
Toutes assurances, Retraites, Placements, Particuliers et Professionnels, Entreprises.
Franck JUNG
C. Cial de Saussay- route d'anet - BP N°14
28260 SAUSSAY
Tél./Fax : 02 37 41 90 16
C'EST LE BONHEUR ASSURÉ !

AUTOCCAZ'
PIÈCES DÉTACHÉES D'OCCASION
Automobile & Utilitaire - Vente Véhicules Occasion - Pneus
Enlèvement d'Epaves - Dépannage - Remorquage
Z.A. Ferme de l'Ile - 28260 SAUSSAY - autoccaz28@orange.fr
02 37 41 89 09 - 06 71 04 01 53
www.autoccaz-pieces-detachees.fr

E.U.R.L.
Frédéric BROQUET
PARCS & JARDINS - CRÉATION - ENTRETIEN
PLANTATIONS - ARROSAGE INTÉGRÉ
ABATTAGE - ÉLAGAGE - ROCAILLES
BASSINS - CLÔTURES
DALLAGE - MAÇONNERIE DE JARDIN
QualiPaysage
TITRE DE QUALIFICATION DES ENTREPRISES DU PAYSAGE
02 37 48 49 10 Site : www.broquet-f.com
6, rue de Saint-André - 27810 MARCILLY SUR EURE

A.B.L
Yann Le Balc'h
Maçon depuis plus de 15 ans
28260 SAUSSAY
Siret 539 971 341 00018
DEVIS GRATUIT
Travail soigné
Garantie décennale

• Maçonnerie générale
• Restauration
• Rénovation
• Intérieur - Extérieur
• Ravalements
• Maçonnerie paysagère
• Petits travaux de terrassement
• Viabilisation
• Démolition
06 85 22 21 13
abl.ylebalch@sfr.fr

Informations diverses

- Les personnes ayant au moins 65 ans peuvent bénéficier du présent offert par le CCAS (colis ou repas au restaurant) ainsi que par le Comité des fêtes (bon d'achat, invitation à la galette).
  L'inscription sur les listes électorales pour les français et les européens se fait en mairie sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

VIGILANCE
PLUIE-INONDATION
AYEZ LE BON RÉFLEX !

La carte de vigilance vous permet de savoir si dans les 24 heures, un phénomène météorologique ou hydrologique dangereux touchera votre département.

Sur Internet : www.meteo.fr ou www.vigicrues.ecologie.gouv.fr

Par téléphone : 08.92.68.02.28

L'allaitement maternel

La Leche League est une association qui existe depuis 1956 et apporte soutien et informations aux mères qui désirent allaiter leur bébé.

Une animatrice de l'association vous invite à participer à Saussay salle d'élection derrière la Mairie 28 rue du Centre, les jeudis de 9h45 à midi (accueil à partir de 9h30) :

24 janvier - 14 février - 14 mars
11 avril - 16 mai - 20 juin 2013

La durée des réunions est d'environ deux heures qui accueillent des mères et leurs enfants. Elles sont suivies d'un déjeuner "pique nique".

Mme DAUMY de Saussay
aureliadaumy@hotmail.fr - Tél. : 02 36 69 60 56

ASSAINISSEMENT (réseau ramifié sous pression)

"NE JETEZ PAS TOUT DANS VOS EGOUTS"

Les usines d'épuration ne peuvent dépolluer correctement les eaux usées que si on évite de leur envoyer des déchets qu'elles seront incapables de traiter.

A la maison, les eaux dites "usées" sont évacuées, via un réseau de tuyaux spécifiques, jusqu'à l'usine de dépollution qui traite les impuretés avant de rejeter ces eaux dans le milieu naturel.

Dès l'arrivée à l'usine, les gros déchets sont retenus grâce à des dégrilleurs. Puis, l'eau est débarrassée des graviers, des sables et des graisses.

A ce stade, l'eau est encore polluée et chargée de matières en suspension et de matières organiques et azotées.

Celles-ci vont être progressivement éliminées, par décantation, puis par voie biologique, afin de parvenir à une eau de qualité compatible avec le milieu qui la recevra.

L'assainissement des eaux usées est une opération complexe et coûteuse. Ne jetez pas tout dans vos éviers, lavabos et toilettes !

Pensez à ramener les huiles de vidange chez votre garagiste. Préférez la poubelle pour tous vos déchets non biodégradables. Ne jetez pas vos lingettes à usage unique dans la cuvette de vos WC. Elles s'agglomèrent et bouchent les pompes de relevage.

Pour les substances chimiques et toxiques très polluantes (peintures, solvants, herbicides, acides, etc.), il existe des systèmes de collecte sélectifs.

Privilégiez les détergents biodégradables et respectez la dose indiquée sur l'emballage.

SALON DU LUMINAIRE
WIEGLEB
plus de 10 000 façons d'habiller la lumière et de faire plaisir

2 rue des Bas Buissons
26 avenue Winston Churchill
28100 DREUX
Tél. 02 37 46 01 25 - 02 37 42 81 71

WEE ÉLECTRICITÉ
ZI Nord - RN 12
28100 DREUX

suez environnement
Lyonnaise des Eaux

Lyonnaise des Eaux
7 rue du Président Wilson
28100 Dreux
www.lyonnaise-des-eaux.fr

Histoire locale

Suite de la légende de la fontaine Saint-Lin ou Saint Lain

D'abord, qui était saint Latuin ou saint Lain ?

Saint Latuin (saint guérisseur), né en Grande-Bretagne, fut à la fin du 1er siècle, le premier évêque de Sées (Orne), il évangélisa la Grande-Bretagne et fut enterré vers 440 à Cleray (Orne) où l'on bâtit une église paroissiale sous l'invocation de saint Latuin.

Il guérissait les malades par la seule ombre de son corps.

Aussi, par la suite, fut-il invoqué en cas de maladie grave, de même réclamait-on son intercession dans les calamités publiques.

A Anet, La châsse (que l'on doit à la libéralité de Françoise de Lorraine, épouse de César de Vendôme est un travail du début du XVIIe siècle ; elle est faite de bois sculpté et doré, affectant la forme d'une petite chapelle avec clocheton, colonnettes, niches, statuettes de saint Lain, de la vierge, d'un moine franciscain et des douze apôtres) de saint-Lain était portée en procession dans quelques rues à l'issue de l'office célébré à l'occasion de sa fête patronale le 31 août.

Au retour, les porteurs se placent en travers de la porte de l'église et suivant une très vieille tradition, les fidèles après avoir baisé le reliquaire passent dessous et rentrent dans l'église.

En ce qui concerne les lieux de mémoire de saint Lain, en dehors de Sées et Anet, il y en a peu :

A Paris, une fresque du Panthéon : l'apothéose de sainte Geneviève représente saint Lain en compagnie de saint Denis et des autres apôtres des Gaules.

Toujours à Paris, dans la crypte du Sacré-Cœur de Montmartre, le nom de saint Latuin est écrit sur un vitrail.

Evreux a intégré saint Lain dans son martyrologe.

Seule, l'église de Cleray est placée sous le patronage plein de saint Latuin.

Un pont jeté sur la Sennevière porte son nom (Pont Saint-Lain).

Dans notre canton, le hameau du Poirier (paroisse de Guainville), ainsi que son moulin, s'appelaient, au XVIIe le "fief de saint Lain".

Une vingtaine de statues sont disséminées dans différentes paroisses du diocèse, presque toutes modernes.

L'église Saint-Pierre de Sées a élu saint Lain comme second patron.

Que devinrent les reliques ?

Les évêques de Sées firent plusieurs tentatives pour récupérer les reliques de saint Lain.

Au cours du pontificat de Mgr Louis Aquin, évêque de Sées de 1699 à 1710, une délégation conduite par le chanoine Caudron fut envoyée à Anet pour réclamer les reliques. Elle fut très mal accueillie par la population et dut prendre la fuite sous les huées et les menaces des paroissiens rassemblés en hâte par le tocsin (vers 1700).

Une nouvelle démarche fut entreprise par Mgr Mellon Jolly de 1836 à 1844 qui chargea l'abbé Louvel, supérieur du grand séminaire, de rapporter les reliques. Il n'obtint rien du curé d'Anet et rentra les mains vides.

En 1856, Mgr Rousselet apprend que l'abbé Chailloux curé d'Anet acceptait de céder un tibia qui fut déposé dans un reliquaire et transporté d'abord à Rémalar, puis lors d'une procession solennelle à Sées. L'abbé Chailloux fut nommé chanoine honoraire de la cathédrale de Sées.

Et pourtant les Anetais avaient acquis de nouveaux droits à la propriété de leurs reliques : lors de la Révolution, la châsse avait été malmenée et profanée, et c'est grâce au courage d'astucieux paroissiens que quelques ossements importants avaient pu être sauvés.

Cette piété était justifiée : l'apostolat de saint Lain avait été si édifiant que ses actes ont pu être mis en parallèle avec ceux d'apôtres tels que saint Pierre ; et pour que cet apostolat fût plus efficace, Dieu avait voulu qu'il s'accompagnât de miracles.

Dès lors s'explique l'avidité que mirent les paroisses du diocèse de Sées à posséder les précieux restes.

Enfin, les esprits s'étant apaisés, à la suite de nouvelles démarches du diocèse de Sées en 1969, le 15 juillet, monsieur l'abbé Bridet curé d'Anet, avec le consentement de Mgr Michon évêque de Chartres, a bien voulu remettre à Mgr Pioger, 80ème évêque de Sées, l'ensemble des ossements de Saint-Lain, sauf le deuxième tibia qui restât dans la châsse d'Anet.

Ainsi après d'incroyables vicissitudes, les restes précieux de saint Lain ont regagné le diocèse de Sées.

Maintenant Anet garde une pièce unique qui ne peut lui être enlevée.

Et nous à Saussay, nous avons notre jolie source et ruisseau de la fontaine Saint-Lain, où nous pouvons méditer, rêver ou se reposer.

(Texte suivant divers documents écrits par nos aînés).

A.D.

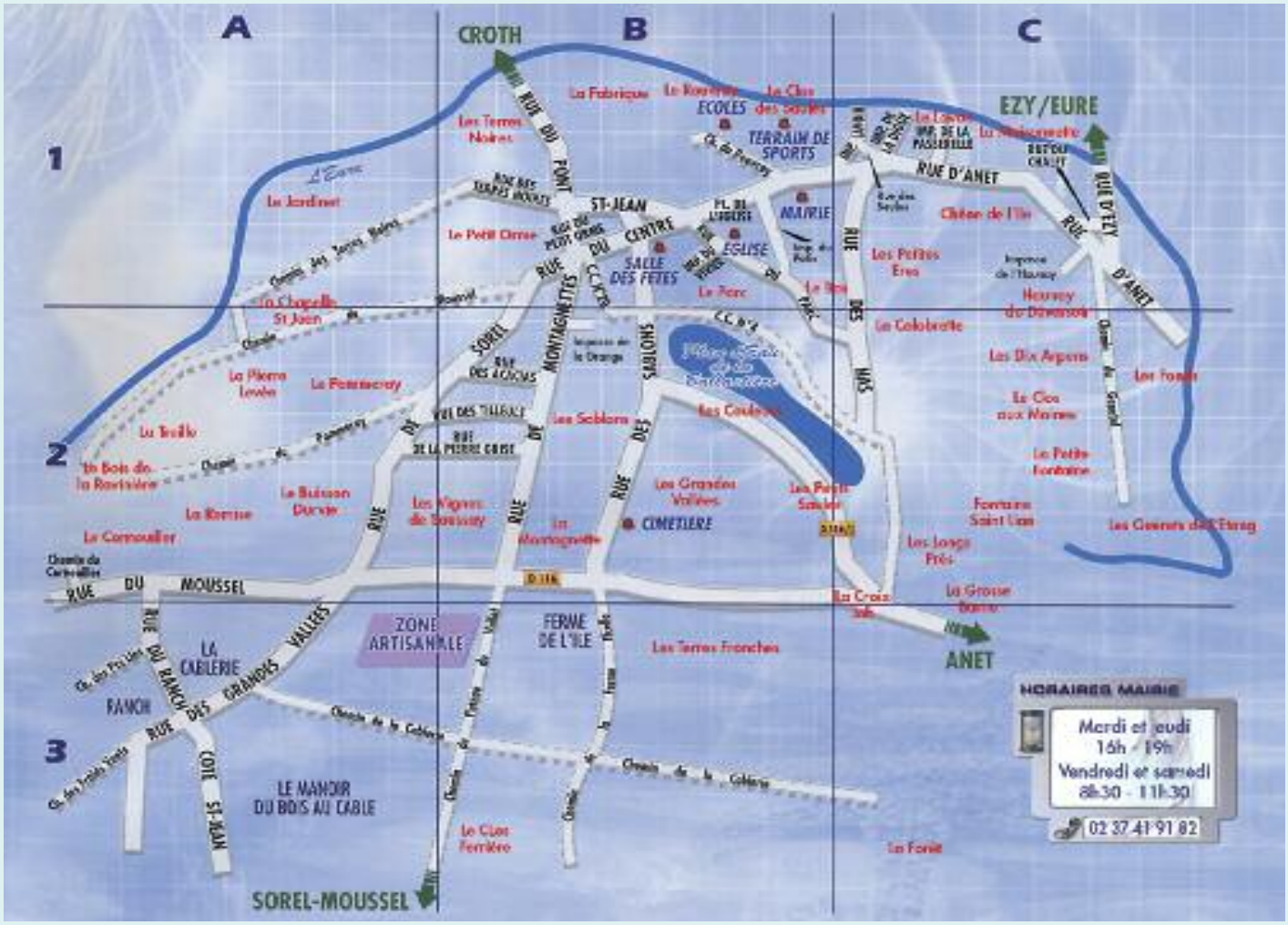

ACACIAS rue des B2
ANET rue d' C1-C2
CABLERIE chemin de la A3-B3-C3
CENTRE rue du B1
CHALET rue du C1
CORNOUILLER chemin du A2
DIGUE impasse de la C1
EGLISE place de l' B1
EZY rue d' C1
FERME FICELLE chemin de la B2-B3
FROIDS VENTS chemin des A3
GENETEL chemin du C1-C2
GRANGE impasse de la B2
GRANDES VALLÉES rue des A2-A3
HAS rue des C1-C2
HAUNAY impasse de l' C1
LAVOIR impasse du C1
MOUSSEL chemin du A2-A1-B1
MOUSSEL rue du A2
PASSERELLE impasse de la C1
PATIS impasse du B1
PARC rue du B1-B2-C2
PETITS LINS chemin des A3
PIERRE GRISE rue de la A2-B2
POMMERAY chemin du A2
PONT-SAINT-JEAN rue du B1
POTEAU DU VALLOT chemin du . .A3-B3-B2
RANCH rue du A2-B2
ROUVRAY chemin du B1
SABLONS rue des B1-B2
SAINT-JEAN côte A3
SAULES rue des C1
SOREL rue de A2-B2-C2-C3
TERRES NOIRES chemin des A2-A1-B1
TERRES NOIRES rue des B1
TILLEULS rue des A2-B2

LIEUX PUBLICS

MAIRIE B1
CIMETIÈRE B2
ÉCOLE B1
ÉGLISE B1
SALLE COMMUNALE B1
TERRAIN DE SPORTS B1

CENTRE AUTO SÉCURITÉ

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTO

Auto sécurité
50, rue d'Anet
28260 Saussay
02 37 62 22 00

Auto sécurité
32, rue Jules Cayaux
27220 St André de l'Eure
02 32 32 44 69

Contrôle Technique Auto
19, route d'Ivry
27750 La Couture Boussey
02 32 26 29 55

Etat civil

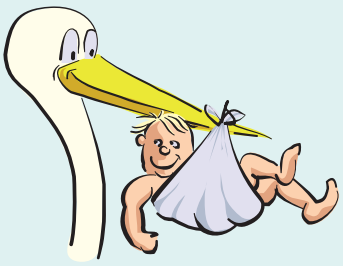

NAISSANCES

21/03/2012	COMIEN Annaëlle
18/04/2012	MARCOU Hugo
21/05/2012	PIVERT Kym
08/06/2012	GILBERT Manon
12/06/2012	RINGASSAMY Dylan
24/07/2012	RIAUD Ethan
17/08/2012	MARSAUD Sacha
13/09/2012	LÉLU Amandine
03/10/2012	LEFRANCOIS Mélyna
07/11/2012	ECHAVE Emma
01/12/2012	GHIGNET Elyne
16/12/2012	NAHMANI Noa
27/12/2012	BLEUNVEN Perrine

MARIAGES

03/03/2012	VALLERAULT Cyril et FOUCAULT Cyndel
25/08/2012	DESJARDINS Didier et CARON Laurence
01/09/2012	MARCOU Guillaume et HUET Erika

DÉCÈS

24/01/2012	BONNEFOY Léon
20/03/2012	GEORGELIN Gisèle épouse MOTTIER
08/04/2012	DENNER Stéphane
17/04/2012	DUBOIS Flora veuve CHATEL
14/04/2012	JEULIN René
13/09/2012	MARDELLE Mauricette veuve LECŒUR
12/10/2012	SCHUMMER Suzanne veuve BARBIER
26/11/2012	HUILLERY Pierre
12/12/2012	MANGUET Paul
31/12/2012	KERGUEN Patrick
31/12/2012	LENFANT épouse VALENTIN

Eglise de Saussay

L'église Saint-Pierre de Saussay est partie intégrante de la paroisse du Bienheureux Jean Paul II d'Anet ; elle est ouverte pour les cérémonies religieuses des sacrements et pour des temps éventuellement de prière.
Des messes sont célébrées le dimanche à Anet à 10h30.
Pour les messes du samedi soir, celles-ci ont lieu sur quelques villages autour :
Berchères-sur-Vesgre, La Chaussée-d'Ivry, Gilles, Sorel-Moussel et parfois au printemps le samedi soir à Saussay.
Cette belle petite église de Saussay est ouverte sur demande pour la prière.
Sur le site internet www.paroisse-anet.fr, vous avez les différentes activités de la paroisse, avec le regain actuel d'inscriptions d'enfants au catéchisme et une chorale d'enfants ouverte à tous les enfants de 8 à 12 ans qui se réunit le samedi matin au centre pastoral.
Le prochain éveil à la foi (Pâques) aura lieu le mercredi 27 mars 2013 au centre pastoral d'Anet, 24 rue Diane de Poitiers.
Le père Jacques POTTIER, curé et le père Benoit-Marie ROQUE, vicaire, assurent l'accompagnement spirituel et sont avec à votre service pour le ministère dans les 19 communes du secteur ANET-BÛ-ABONDANT.

- Pour information, notons l'ouverture du secrétariat paroissial d'Anet (24 rue Diane de Poitiers - 28260 Anet) du lundi au vendredi inclus de 10h à 12h.

ADRESSES UTILES

PHARMACIENS

Anet

Mme DALDOSS :	02.37.41.90.10
Mr COLSON :	02.37.41.46.10

Ezy-sur-Eure

Mr LEPORTIER :	02.37.62.23.90

Ivry-la-Bataille

Mme DELAPORTE :	02.32.36.40.34

MÉDECINS

Anet

Dr MARIE :	02.37.41.90.50
Dr BORDET :	02.37.41.90.17
Dr FORET :	02.37.41.90.17
Dr ROUGERON :	02.37.41.41.46
Dr CHEVALIER :	02.37.41.41.46
Dr SCHUMANN :	02.37.41.41.46

Ezy-sur-Eure

Dr JOUVEAU DU BREUIL :	02.37.64.60.66
Dr DUPAYRAT :	02.37.64.66.53

Ivry-la-Bataille

Dr BARBARAY :	02.32.36.40.26
Dr POISSON :	02.32.36.40.26
Dr PERTEL :	02.32.36.40.26
Dr LHASBELLAOUI :	02.32.26.05.13
Dr SAPIN :	02.32.26.05.13

Garennes-sur-Eure

Dr LAMBERT :	02.32.36.52.72

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTE

Anet

Mr PINCEMAIL :	02.37.62.20.12
Mme CHARDIN :	06.50.09.43.34
M. COUILLEC :	06.80.53.27.14
Mr ARLOT (ostéopathe) :	02.37.41.41.41
Mr LE FAUCHEUR (ostéopathe) :	06.14.48.58.33

Ezy-sur-Eure

Mr SEVIN :	02.37.64.70.19
Mr TRISTANT :	02.37.62.27.60

Ivry-la-Bataille

M. POICHOTTE :	02.32.34.70.11

LABORATOIRE D'ANALYSES

Ezy-sur-Eure

Mme LORGNIER :	02.37.64.60.51

DENTISTES

Anet

Mr CERINO :	02.37.41.44.73
Mr MARKOVIC :	02.37.41.40.31

Ezy-sur-Eure

Mr LUCE :	02.37.64.74.94

Ivry-la-Bataille

Mr BEAUJOUR :	02.32.36.42.11
Mr MARTIN :	02.32.36.41.53

KINÉSITHÉRAPEUTE

Anet

Mme CHARDIN :	02.37.62.18.87

ORTHOPHONISTES

Anet

Mmes LE NESTOUR et FADEUILHE	02 37 41 47 80

PEDICURES PODOLOGUES

Anet

Melle LEMOIS :	02.37.41.48.91
Mme MOUË :	02.37.62.20.12

Ezy-sur-Eure

Melle FORTEAU :	02.37.64.65.24

Ivry-la-Bataille

Mme BOURDONNAY-RIBAULT :	02.32.36.69.90

PSYCHANALYSTE

Anet

Mme RUEL :	02.37.48.45.59

INFIRMIERES

Anet

Mme DEVOS :	02.37.41.97.36
Mme LAFLAQUIERE :	02.37.48.45.53
Mme CASAL :	02.37.48.45.53

Ezy-sur-Eure

Mme ASTRU :	02.37.64.72.82

VETERINAIRE

Anet

Clinique du Cerf :	02.37.62.55.55

En dehors des heures ouvrables, en cas d'urgence, s'adresser au Samu : 15

Cabinet Dominique FORTEAU
Géomètre - Expert

49, rue Saint-Jean - 28105 Dreux Cedex
Tél. 02 37 46 62 68 - Fax 02 37 50 23 88
13, rue Delacroix - 28260 ANET
Tél. 02 37 41 97 88 - Fax 02 37 41 41 16

CONSULTANT FONCIER - URBANISME - RURALISME ET AMÉNAGEMENT
TOPOGRAPHIE - COPROPRIÉTÉ - LOTISSEMENT - V.R.D.
DIRECTION DE TRAVAUX - CONTRÔLEUR S.P.S.

COORDONNÉES DES ADMINISTRATIONS

MAIRIE

Courriel : communedesaussay@wanadoo.fr
Site Internet : www.saussay.fr
Tél : 02 37 41 91 82 - Fax : 02 37 41 61 14
Ouverture de la Mairie :
Mardi et Jeudi de 16h à 19h
Vendredi et Samedi de 8h30 à 11h30

Maire : M. Jacques LE BIHAN
Le vendredi de 10h30 à 11h30 (sur R.V.)
1er Adjoint : M. Dominique FORTEAU
Le jeudi de 18h à 19h (sur R.V.)
2ème Adjoint : M. Bernard KOBIELA
Le mardi de 18h à 19h (sur R.V.)
3ème Adjoint : M. Patrick GOURDES (sur R.V.)
Le samedi de 10h30 à 11h30 (sur R.V.)

PERSONNEL COMMUNAL

Secrétariat de Mairie : Mme Josette LANGLINÉ
Mme Erika MARCOU
Agents d'entretien : M. Thierry DETOUR
M. Benoit LE BIHAN
Ecoles maternelles et cantine :
Mme Cécile COLASSE
Melle Laura MARGEOT
Cantine : Mme Mireille PERCHERON
Mme Yvette PIVIN
Mme Marie-Christine HOFMANN

ÉCOLES

Regroupement pédagogique SOREL-SAUSSAY
Président : M. Norbert MAITRE, Maire de SOREL
Cantine scolaire :
Mairie de Saussay : 02 37 41 91 82
Pendant les horaires de cantine : 02 37 41 99 26
Ecoles de SAUSSAY :
Directrice : Mme FRANÇOIS : 02 37 41 44 01
Classes maternelles : 02 37 41 44 01
Classes primaires : 02 37 41 93 50
Garderie :
Communauté de Communes Val d'Eure et Vesgre
ANET : 02 37 62 22 48

ASSOCIATIONS

Club de l'Amitié (Présidente Mme Nicole BRUEL)
Comité des fêtes (Président M. Jean-Christophe VILLERY)
Ass. des Chasseurs (Président M. Philippe DESJARDINS)
Anciens Combattants (Délégué M. Michel HOLIN)

OFFICE DE TOURISME AMIS D'ANET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

8, rue Delacroix - 28260 ANET - Tél. 02 37 41 49 09
Courriel : maisondutourisme.anet@wanadoo.fr
Site internet : www.office-tourisme-anet.com

CPAM

7 rue des Capucins - 28100 DREUX - Tél. : 08 20 90 41 01
Tout courrier doit être adressé
11 rue du Dr André Haye - 28034 CHARTRES Cedex

GENDARMERIE

35 rue Hubert Baraine - 28260 ANET
Tél. : le 17 ou 02 37 62 59 90

SERVICE INCENDIE ET SECOURS

Tél. : le 18
ou 02 37 41 94 16 - Lieutenant : Laurent COPLEUTRE

Direction Départementale des Territoires URBANISME

17 Place de la République - 28019 CHARTRES
Tél. : 02 37 20 40 19

TRÉSOR PUBLIC

36 rue Hubert Baraine - 28260 ANET
Tél : 02 37 41 91 19

LA POSTE

Place du Château - 28260 ANET - Tél. : 02 37 62 89 90

SERVICE DES EAUX

Mairie de SAUSSAY

C.A.F.

10 rue Charles Victor Garola - B.P. 29
28025 CHARTRES Cedex - Tél. : 08 10 25 28 10
Antenne CAF : 7 rue Henri Dunant à DREUX

PERMANENCES

- Assistante Sociale : Tél. : 02 37 65 82 00
  Mardi de 9h à 11h (sur R.V.) - de 11h à 12h (sans R.V.)
- CRAM (retraite) 7 rue Henri Dunant Dreux
  Tél. : 02 37 50 09 75
- CICAS (retraite complémentaire) Tél. : 08 20 20 07 01
- PMI Anet (jeudi 9h à 11h sans R.V.) Tél. : 02 37 62 20 62
  et consultations infantiles sur R.V. Tél. : 02 37 65 82 66

POMPIERS 18 ou 112

GENDARMERIE 17

SAMU 15

Nous remercions tous les annonceurs qui ont permis le financement de ce bulletin municipal